# Histoire & Traditions Populaires



IL ÉTAIT UNE FOIS UN MAÎTRE D'ÉCOLE DANS SON VILLAGE

CATALOGUE DE L'EXPOSITION - N°149 - JUIN 2022

## HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

### **Histoire et Traditions Populaires**

Bulletin semestriel publié par le Foyer Rural du Billot 22, route de Beauvoir 14170 Saint-Pierre-en-Auge

#### www.lebillot.org

Numéro de juin 2022 - n°149 Abonnement et adhésion à l'association : 21 € (pour un envoi par la poste, ajouter 10 €)

Comité de publication formant le conseil d'administration de l'association: Présidente: Maÿ CHANU. Président d'Honneur: Jacky MANEUVRIER † Vice-Président: Dominique BORDEAUX. Trésorière: Chantal GUILLIN. Secrétaire: Paule BRICON.

Membres: Almir Bellier; Liliane et Lucien Bertrand; Arlette et Yvon Bouillé; Thierry Bricon; Stéphanie Bricon; Claude et José Castel; Mercé et Florent Chaboissier; Maÿ et Michel Chanu; Jean-Yves Chazal; Claire Coeuret; Marcel Coulon; Mauricette Godet; Marianne Guilhou; Gérard Guillin; Guy Hardouin; Daniel Lalizel; Majo et Bernard Lecerf; Roselyne et Jean-Pierre Gallou; Marie-Thérèse Hugot; Annie et Jean-Noël Motte; Christophe Maneuvrier; Danie Maneuvrier; Pierre Marois; Françoise et Jean-Paul Meckert; Michel Nigault; Sylvie et Lucien Perdereau; Odile Plékan; Christophe Robert; Fabienne et Olivier Storez; Franck Tirard; Evelyne Tosello; Françoise et Jean Tramblais; Adeline Truffert; Colette et François Wèbre. Secrétariat d'édition et mise en page: Arno Maneuvrier.

# Sommaire

Avant-propos p. 7
Arno Maneuvrier
Sacré Charlemagne! p. 13 Christophe Maneuvrier
L'école de Montpinçon
Souvenirs de l'école de Montpinçon p. 35 Thérèse Accadebled / Paule Bricon
Souvenir d'un coup de pied au cul
Sur le chemin de l'école p. 43 Mauricette Godet
Ma première année d'école p. 49 François Bordeaux
Mes souvenirs d'école p. 57 Majo Lecerf / Paule Bricon
<b>L'école de Saint-Georges-en-Auge</b>
Souvenirs de Vieux-Pont et Saint-Georges
Les repas des écoliers
Petits bobos et gros soucis
<b>Du lait pour les écoliers</b> p. 77 Daniel LALIZEL
Gratitude aux Hussards de la Républiquep. 81 Yves Robert
Dans l'emploi du temps des écoliers d'antan
Écoles, maîtres et écoliers dans l'onomastique normande p. 89 Dominique Fournier
Le Foyer rural du Billotp. 123
Remerciements p. 126

## **Avant-propos**

#### Arno Maneuvrier

Il ne fait pas mystère aux membres de l'association, ni à la plupart des lecteurs du présent ouvrage, que cette exposition 2022, «Il était une fois un maître d'école dans son village», a été pensée comme un hommage au cofondateur et ancien Président du Foyer, mon père, Jacky Maneuvrier, qui fut aussi longtemps instituteur au Billot.

Pourtant, en parcourant les pages qui suivent, on est frappé par certains témoignages évoquant la violence de quelques-unes de ces écoles d'antan: soumission permanente, contrôle des corps et des esprits, brimades et violence physique, distinction des plus forts et rejet des plus faibles, « leçons de morale » aveuglément guerrières... En tant que passionné d'histoire et de traditions populaires, mon père se penchait avec gourmandise sur ces récits du passé. Mais en tant qu'enseignant, en revanche, il n'avait aucun goût pour la violence institutionnelle que ces conceptions de l'école ont infligée au cours des siècles aux élèves en difficulté. Au contraire, il a toujours mis toute son énergie à lutter contre les inégalités scolaires.

Dans sa classe, nous n'avions certes pas de « leçons de morale », mais nous avions bien mieux : la bienveillance authentique et l'exemplarité de l'instit', qui mettait un point d'honneur à ce que chaque enfant reçoive ses beaux livres à la fin de l'année, quelles que fussent ses notes, et tenait à ce que les voyages scolaires emmènent tous les élèves sans exception vers la mer ou la montagne — sinon, ils n'emmenaient personne.

De plus, totalement étranger au passéisme des « c'était mieux avant » et très tôt enthousiasmé par les méthodes de pédagogie active, il ne craignait pas l'innovation. Ayant eu l'intuition géniale que l'informatique allait bientôt prendre une place importante dans la vie et les activités de chacun, il s'est d'ailleurs employé dès 1984 à la faire entrer dans sa classe du Billot — on dirait aujourd'hui qu'il entendait ainsi « réduire la fracture numérique ».

\*

On comprend que les cartes de France délavées par les ans, les pleins et les déliés à l'encre violette et les planches d'histoire montrant Clovis ou Jeanne d'Arc inspirent une douce nostalgie à celles et ceux qui ont eu la chance de vivre une scolarité heureuse. Mais personne ne regrettera ces maîtres d'écoles tout puissants qui déshabillaient des gamins apeurés au nom du contrôle de l'hygiène, avant de les faire s'agenouiller pendant des heures sur une règle en bois. Non seulement cette école-là, celle du sadisme et du mépris des plus vulnérables, est bel et bien révolue, mais elle l'était déjà en 1958, dans la classe de mon père alors débutant. Et si des lecteurs persistaient à penser

#### Avant-propos





« Fête de la jeunesse » réunissant plusieurs écoles du canton au Billot dans les années 1970. Pour l'occasion, l'instit' se fait aussi coach sportif. Photos : Thierry Bricon.

qu'en raison de ce changement de méthodes, « le niveau baisse », j'aimerais les inviter à lire mon article de 2017 sur le sujet<sup>1</sup>.

\*

L'école de mon père et de Paule Bricon n'avait donc pas grand chose à voir avec plusieurs de celles qui sont racontées dans ces pages. L'ayant déjà évoquée en détail², je ne le referai pas ici. Qu'on se rappelle seulement que c'était une école vivante, curieuse, partageuse, émancipatrice et fraternelle, où personne n'était mis de côté. On y menait une « vie de famille », comme le rappelle ma mère dans ses souvenirs de cantinière scolaire, et l'on se réjouissait sincèrement chaque fois qu'un élève décrochait son certif' ou son ticket d'entrée pour le collège. Des petites victoires qui mettaient mille fois plus de fierté dans les yeux de l'instit' du Billot que les breloques académiques qui lui furent décernées en fin de carrière. Lui rendre hommage, c'est aussi rappeler cela.

À moins que lui rendre hommage, ce ne soit tout simplement donner la parole à ses anciens élèves. Ainsi, l'émouvant message de Natacha B., copine de classe pas revue depuis presque quarante ans, qui nous envoya en décembre les lignes suivantes, à mon frère et moi :

« Mille fois je lui ai écrit une lettre dans ma tête, jamais je ne l'ai concrétisée. Cette lettre devait le remercier pour tout le bien qu'il nous a apporté, toutes les bases culturelles

Arno Maneuvrier, « Pour en finir avec les "c'était mieux avant" », De l'encre violette au stylo-plume, Histoire et Traditions populaires, HS 2017, pp. 101-108.

Arno Maneuvrier, « Mon école avait cent ans », De l'encre violette au stylo-plume, Histoire et Traditions populaires, HS 2017, pp. 81-88.

#### Avant-propos

qu'il a plantées dans nos cerveaux. Je n'oublierai jamais les fouilles archéologiques de Lisieux, les travaux photographiques dans le laboratoire, les siestes dans le couloir de l'école, les après-midis piscine et tous les voyages: Asnelle, Port-en-Bessin, Saint-Pierre-d'Entremont, et les courses d'orientation dans la forêt du Billot. C'est en ayant un fils et en voyant ce qu'il faisait au primaire que je me suis rendu compte de l'inestimable chance que nous avons eue d'avoir votre père et M<sup>me</sup> Bricon comme professeurs. Ils étaient atypiques, mais ô combien précieux.

Je n'ai rien oublié, je crois, de mes années d'école primaire: ni les jeux dans la cour, ni la visite d'Yves Duteil, ni les samedis après-midi avec M<sup>me</sup> Hugo et ses travaux pratiques (j'ai d'ailleurs conservé les marionnettes que nous avions faites ensemble), ni les enseignements de Christophe et sa guitare, ni le jardin de M. Hugo, ni les mercredis où nous grimpions dans les arbres en nous inventant des histoires folles. Grâce à votre père, j'aime l'histoire, la musique, le travail du bois, la nature, la photographie, la piscine, la mer et les voyages en France. J'aime découvrir tout ce qui m'entoure, je m'efforce de comprendre le pourquoi du comment et j'essaie d'ouvrir l'esprit de mon fils, comme votre père a si bien su ouvrir le mien.»

\*

Ceci posé, laissons enfin place aux souvenirs scolaires qui suivent, voire à la nostalgie évoquée plus haut. Celle d'une strophe de René-Guy Cadou que nous récitions souvent en classe :

La vieille classe de mon père, Pleine de guêpes écrasées, Sentait l'encre, le bois, la craie Et ces merveilleuses poussières Amassées par tout un été...

Arno Maneuvrier

# Sacré Charlemagne!

Le développement des petites écoles en Normandie pendant le Moyen Âge et la période dite de la Renaissance

Christophe Maneuvrier

Sacré Charlemagne, qui a eu cette idée folle, un jour d'inventer l'école! Pourtant, contrairement à ce que prétend la chanson, Charlemagne n'a pas doté l'empire d'un réseau d'écoles élémentaires, mais de lieux de formations avancées pour les cadres de son empire. C'est plus tard, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, que ce réseau a commencé à prendre corps, à mesure que la pratique de l'écrit s'est diffusée dans de larges couches de la population. Les marchands des villes, les artisans et même les paysans aisés, tous avaient besoin de faire des comptes et d'élaborer des contrats.

À la même époque, l'Église cherchait, à travers la « réforme grégorienne » (du nom de Grégoire VII, pape de 1073 à 1085), à renforcer le contrôle des prêtres sur les croyances et les pratiques religieuses des fidèles.

Pour apprendre aux plus jeunes les prières fondamentales et les croyances essentielles, leurs transmettre les grands principes de la liturgie et leur donner quelques rudiments de lecture, rien de tel que des écoles gérées par de « bons maîtres ».

Le réseau des écoles est longtemps inégal en Europe : il est dense dans les régions riches, urbanisées, comme le nord du royaume de France, la Flandre, la Champagne, le sud de l'Angleterre, la Suisse actuelle, le nord de l'Italie. La Normandie fait clairement partie de cet ensemble puisqu'on y trouve, aux xive et xve siècles, au moins une école tous les cinq ou six kilomètres, et peut-être plus. Dans la Flandre wallonne, on compte jusqu'à 152 écoles pour 156 villages en 1449; en Champagne, un tiers d'une classe d'âge au moins est scolarisé. Ce réseau n'est pas celui du début du xxe siècle mais, dans les campagnes augeronnes, il est bien plus dense qu'aujourd'hui!

#### À l'école du seigneur

Presque toujours en Normandie, ces « petites écoles » sont placées sous l'autorité et la protection du seigneur, qui affirme agir dans l'intérêt commun. C'est lui qui nomme le maître, parfois fournit un local, du bois de chauffage, et offre au maître quelques avantages en nature, comme celui de moudre son grain au moulin seigneurial sans payer de droits. En cas de conflit entre le maître et la communauté villageoise, c'est encore lui qui sert d'arbitre, de juge. Ce droit seigneurial, appelé « siège d'école » ou « droit de donner les écoles », ne lui apporte pas de revenu, mais il renforce son pouvoir symbolique. Ouvrir une école tenue par un

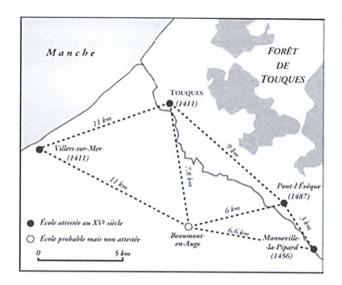


Figure 1: le réseau des petites écoles dans le nord du Pays d'Auge au xvº siècle. Aucun habitat n'est éloigné de plus de six kilomètres d'un siège d'école. Source : Christophe Maneuvrier, « Les enjeux autour de la nomination d'un maître d'école (1411-1412) », Histoire & Sociétés Rurales, 2009/1 (Vol. 31), p. 127-140. DOI : 10.3917/hsr.031.0127

maître qualifié permet aussi au seigneur de scolariser ses enfants à moindre frais, lorsqu'ils sont placés dans les mêmes écoles que ceux des paysans aisés. Tout le monde y trouve son intérêt, car plus le seigneur soutient l'école, moins les frais de scolarité sont élevés pour les parents d'élèves.

On peut faire l'école à peu près n'importe où, dans la maison du maître ou dans l'église, mais il faut rétribuer le maître par un moyen ou un autre. En 1486, au village des Bottereaux, près de Rugles, le seigneur donne à l'école une maison et des champs pour que le maître puisse en tirer quelques revenus. Ce dernier a cependant l'interdiction formelle de travailler les champs lui-même afin qu'il ne soit pas tenté de délaisser sa mission pédagogique.



Figure 2: écolier sur le chemin de l'école piétinant ses livres et cahiers. Source : Mattaus Schwartz, Livre des costumes, début du xvi<sup>e</sup> s. Paris, BnF, département des manuscrits, allemand 211, fol. 9.

#### Sacré Charlemagne!

Non loin du Billot, le seigneur de Courcy exerce son pouvoir seigneurial sur de nombreux villages, entre la vallée de la Dives et la Vie, de Jort au Mesnil-Bacley en passant par Lieury, Tôtes, Notre-Dame et Saint-Martin-de-Fresnay, Réveillon, Louvagny, Tortisambert, Heurtevent, etc. À l'intérieur de cet espace, il possède le « droit de siège d'école en plusieurs paroisses ». On aimerait savoir combien d'écoles il existe dans cet espace et où, mais le document de 1518 qui l'évoque n'en dit pas plus. Gageons qu'il devait aussi exister dans les plus puissantes seigneuries voisines : à Saint-Pierre-sur-Dives et Livarot bien sûr, mais aussi certainement à Montpinçon et Grandmesnil, même si elles ne sont pas attestées.

#### Maîtres et maîtresses

Les maîtres sont rarement des prêtres. Ni les villageois, ni le seigneur du lieu n'y tiennent, car un prêtre doit célébrer la messe chaque jour et administrer les sacrements, activités qui risquent là encore de le détourner de son école. On lui préfère de simples clercs, voire parfois des laïcs. Le métier n'est pas très rémunérateur, et l'avantage du laïc ou du simple clerc, c'est qu'il peut être marié. Son épouse s'occupe alors de la logistique de l'école, aide les plus jeunes à s'initier à la lecture, fait réciter les prières. Bref, l'épouse du maître est une assistante bénévole qui ne coûte rien, ou presque, aux villageois. Elle peut même fournir le gite et le couvert à des élèves dont les parents sont éloignés de l'école. À Lisieux, en 1425, un petit garçon d'une douzaine d'années est hébergé chez son maître. S'étant blessé, une nuit, en tombant d'un tréteau alors qu'il cueillait des

œufs dans le poulailler, souffrant, pleurant, il voulut s'enfuir et regagner le logis familial. Alors, la femme du maître l'attrape, le gronde et le frappe durement. L'enfant tombe, se fracasse le crâne et meurt dès le lendemain. Après une plainte en justice de la mère de l'enfant, la femme du maître est un moment emprisonnée puis graciée par une lettre de rémission.

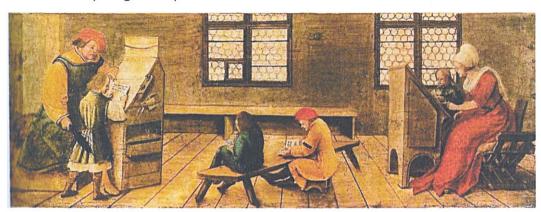


Figure 3: enseigne d'un maître d'école datée de 1516 au Kunstmuseum de Bâle, par Ambrosius Holbein (1495-1519).

Cette image, unique pour l'époque, permet de saisir la réalité d'une salle de classe : les élèves travaillent seuls sur leur banc, puis viennent montrer au maître ce qu'ils ont appris, sur son pupitre (à gauche sur l'image). Celui qui se trompe est battu. À droite, une maîtresse, peut-être l'épouse du maître, s'occupe des plus jeunes.

Les maîtres ne sont pas tous très bien formés et rares sont ceux qui revendiquent un grade universitaire. À la fin du xile siècle, l'un des auteurs du célèbre Roman de Renart s'en moque allégrement lorsqu'il met en scène le chat Tibert qui, ayant fortuitement mis la main sur quelques vieux livres (qu'il ne sait pas lire), décide d'ouvrir une école. La scène est localisée

#### Sacré Charlemagne!

autour du Molay-Littry, non loin de Bayeux, d'où était vraisemblablement originaire l'auteur.

Plus loin, à Décize (Nièvre), des parents d'élèves lancent en 1336 une pétition pour obtenir le renvoi du maître, à qui l'on reproche de ne pas tenir sa classe, laissant par exemple des enfants jouer d'importantes sommes d'argent aux dés pendant la classe, tandis que d'autres lui piquent les fesses avec leur stylet... Mais il existe aussi des maîtres consciencieux et estimés, comme Thomas Helye de Biville (vers 1180-1257), qui est béatifié pour avoir créé plusieurs écoles autour de Cherbourg et de Coutances.

#### Les écoliers

Les enfants qui fréquentent l'école viennent de familles diverses. Les plus aisées d'abord, évidemment, car l'école n'est pas gratuite. Pour permettre au maître de vivre, les familles doivent payer un droit « d'écolage », jamais très élevé, mais suffisant pour éloigner de l'école les enfants les plus modestes. Pour permettre à quelques enfants pauvres de suivre une scolarisation complète, il existe des systèmes de bourses, mais en nombre insuffisant. À Pont-Audemer, le maître s'engage, par un contrat écrit, à accueillir gratuitement treize élèves pauvres. À Valmont, dans le pays de Caux, c'est l'abbaye qui prend en charge les droits d'école des enfants des familles qui travaillent pour elle. Elle fournit aussi à ces écoliers les livres dont ils ont besoin.

Quelques sources de justice nous révèlent même des parcours scolaires étonnants : à Montivilliers, près du Havre, peu avant 1500, un jeune adulte d'une vingtaine d'années est pendu pour avoir volé des biens sur un

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149



Figure 4: écolier travaillant à des exercices d'écriture. Source : Mattaus Schwartz, Livre des costumes, début du xvi<sup>e</sup> s. Paris, BnF, département des manuscrits, allemand 211, fol. 9.

marché, ce qui est alors considéré comme un crime très grave. L'enquête de justice révèle son parcours : il est allé à l'école de l'âge de 7 à 11 ans, puis il est devenu gardien de moutons avant d'être embauché dans une sorte de taverne ou d'auberge. C'est là qu'il fit, d'après les juges, de mauvaises rencontres qui l'auraient conduit vers la délinquance.

#### Et les écolières ?

La présence des filles à l'école est difficile à déceler. car il leur est impossible de recevoir la tonsure comme les garçons. On les entrevoit surtout lorsqu'elles sont orphelines et qu'une décision de justice les a placées chez un tuteur, souvent un proche parent. Dans ce cas, il arrive que le seigneur (qui est aussi juge pour enfants) exige par un contrat écrit qu'elles soient scolarisées. Le témoignage le plus exceptionnel sur la présence des filles dans les écoles ne concerne pas la Normandie, mais la région de Valenciennes, où avait grandi le célèbre chroniqueur Jean Froissart (vers 1337-1410). Dans un poème fameux, « l'Épinette amoureuse», il raconte avec nostalgie ses jeunes années passées à l'école, ses relations avec son maître (qui le battait fréquemment), les jeux virils entre garçons, et ses premières amours. C'est ainsi qu'on apprend que l'école qu'il fréquentait alors accueillait à la fois des filles et des garçons, dans des proportions qui ne semblent pas totalement déséquilibrées. Dans le Cotentin, le livre de famille de Nicolas Le Peigny montre que plusieurs femmes de ce lignage furent, aux xve et xve siècles, maîtresses d'écoles, ce qui indique bien qu'elles furent elles-mêmes scolarisées.

#### Les programmes

Mais qu'apprend-t-on à l'école ? Peu de choses, en réalité, en dehors des prières élémentaires, de quelques chants pour la messe, d'un peu d'histoire sainte, et de quelques rudiments de lecture et de calcul. L'apprentissage du latin ne vient généralement que plus tard, même si quelques élèves avancés peuvent y être initiés. Encore faut-il pour cela que le maître connaisse le latin, ce qui n'est pas le cas de Tibert le chat, le héros du *Roman de Renart*, qui récite ses déclinaisons à l'envers!

Dans les écoles, les livres sont rares et le papier coûte cher. On écrit surtout sur des ardoises et des tablettes de cire à l'aide d'un stylet en os ou en métal. Le mobilier (tables) est rare. L'école sert d'abord à former de bons chrétiens. D'ailleurs, il est d'usage que le maître et les enfants participent à des messes et cérémonies religieuses. Quant aux méthodes pédagogiques, elles sont généralement assez étonnantes : on pense que c'est en punissant, souvent sévèrement, l'écolier qui se trompe qu'il va progresser. Celui qui fait des erreurs en récitant sa leçon doit s'attendre à recevoir les coups de la férule de son maître!

Dès que revient la belle saison, celle des travaux agricoles de l'été, les enfants quittent l'école pour aller travailler avec leurs parents. Le temps réel passé en apprentissage est donc limité dans le temps et seuls les plus motivés sortent de l'école en maîtrisant les connaissances élémentaires requises. Vers 11 ans, un rite de passage important fait passer l'enfant dans l'âge adulte et le propulse dans le monde du travail. C'est la cérémonie de « la tonsure », sorte de certificat de fin d'études, durant laquelle l'élève méritant reçoit sa « couronne » : après une rapide vérification de ses connaissances et de ses compétences en lecture et



Figure 5: enluminure du livre de Gossuin de Metz, Image du Monde, vers 1340-1350. BnF, ms. Fr 574, f. 27. Une maîtresse d'école, reconnaissable à son vêtement et au voile qu'elle porte sur la tête, fait lire un groupe de jeunes garçons. Dans ses mains, elle tient une férule pour battre ceux qui se trompent. Au-dessus de l'image, la légende indique : « Ci est u arz de grammaire » (ici on évoque les arts de la grammaire).

en calcul, l'écolier reçoit de l'évêque une forme de certification sous les bravos du public. La sempiternelle rengaine du « niveau qui baisse » n'est pas nouvelle : en 1391, déjà, les membres de l'échiquier de Normandie (ce qui deviendra plus tard le « Parlement de Normandie ») reprochent à l'archevêque de Rouen de donner des couronnes « a petits enffans qui riens ne sçayvent ».

On conserve aux archives départementales de l'Orne des listes de jeunes « tonsurés », par villages et par années. Ces documents exceptionnels montrent qu'une proportion importante de la population masculine parvenait jusqu'à cette récompense. Parmi ces tonsurés, certains étaient rasés gratis, ou « pro Deo » (Pour Dieu), c'est-à-dire que les frais occasionnés par leur tonsure étaient pris en charge par l'Église.

#### Après l'école élémentaire, que faire ?

La très grande majorité des élèves ne poursuivaient pas leurs études et entraient, vers l'âge de 11 ou 12 ans, dans la vie professionnelle. Pour quelques-uns, il existait des écoles supérieures et professionnelles. Ceux qui se destinaient à la vie religieuse pouvaient rejoindre une école cathédrale (à Lisieux) ou monastique. D'autres pouvaient intégrer une école complémentaire, qu'on appelle en Angleterre « école de grammaire », parce qu'on y faisait de la « vraie » grammaire, celle du latin. En Normandie, on les appelle plutôt « collèges », comme en Champagne. Ces établissements, très mal documentés, ne sont connus que dans des villes d'une certaine importance. Après quelques années, si ces élèves disposaient du niveau de latin exigé



Figure 6: enluminure du livre de Gossuin de Metz, Image du Monde, vers 1340-1350. BnF, ms. Fr 574, f. 28r. Un élève écrit ou compte (avec des lettres grecques) à l'aide d'un stylet sur une planche ou une tablette. Au-dessus de l'image, la légende indique : « Ci est aritmetique » (ici on parle d'arithmétique).

et des connaissances attendues, ils pouvaient entrer à l'université, dans la «faculté des Arts », qui correspondait à peu près à nos années de lycée. Longtemps, l'université fut réservée aux familles les plus fortunées, mais la création de l'université de Caen, en 1432, permit certainement à davantage de jeunes normands de poursuivre leurs études supérieures.

D'autres élèves pouvaient entrer dans une école professionnelle pour apprendre des techniques comptables afin de devenir marchands, ou des rudiments de droit pour travailler dans une étude notariale. L'apprentissage était courant, parfois « en alternance » : les archives notariales d'Orbec conservent ainsi plusieurs contrats d'apprentissage par lesquels le maître s'engage à envoyer son apprenti à l'école « jusqu'à ce qu'il obtienne couronne ».

L'apprentissage des langues étrangères ne se faisait pas à l'école. Or, les marchands avaient besoin de maitriser plusieurs parlers. Pour cela, ils organisaient des échanges d'enfants, un peu comme on ferait aujourd'hui des stages linguistiques. Pendant plusieurs mois, une famille de Rouen prenait chez elle l'enfant d'une famille de Flandre qui, en échange, recevait chez elle l'enfant de Rouen. Au bout de plusieurs mois, les enfants rentraient chez eux en maitrisant couramment la langue de l'autre.

Pour les langues des peuples plus lointains, l'immersion était plus radicale: il arrivait que l'on procède à des échanges d'enfants avec les Amérindiens. Plusieurs jeunes « pages » étaient ainsi abandonnés chez les Tupi du Brésil pendant une année, tandis que quelques jeunes Amérindiens étaient amenés à Rouen et placés

#### Sacré Charlemagne!

dans des familles. L'année suivante, les marchands ramenaient ces «truchements» devenus bilingues chez eux, et disposaient ainsi de traducteurs fiables.

C'est ainsi qu'en 1582, Guillaume de Buffes, un capitaine de navire du Havre, demandait par testament à son épouse de « nourrir et entretenir ung petit garcon appellé Simon qu'il avoit admené du pais du Brésil, et icelly Simon continuer a l'escolle jusqu'à troys ans de aujourd'hui et ce jusqu'à ce que ledit Simon soy en aage competent et [ait le] moyen de gaigner sa vye ». On aimerait savoir ce qu'est devenu ce jeune Simon, originaire du Brésil et probablement baptisé et renommé peu après son arrivée.

Charlemagne n'a pas inventé l'école, mais les sociétés du Moyen Âge ont développé l'enseignement élémentaire dans un large espace européen, avec une langue commune, le latin. Qualifier de « moyenâgeuses » les pratiques qui consistent, dans certaines sociétés contemporaines, à exclure les petites filles des écoles a le don de m'énerver profondément : au Moyen Âge et pendant la période dite de la Renaissance, les petites écoles n'accueillaient certes pas tous les enfants, mais elles étaient mixtes, ouvertes aux filles, et même aux étrangers venus d'un très lointain Brésil.

#### Christophe Maneuvrier Université de Caen Normandie

#### Pour en savoir plus

Il y a encore peu d'études sur les petites écoles au Moyen Âge. Celles qui sont disponibles portent souvent sur une région limitée et ont été publiées dans des revues spécialisées difficiles à trouver. Je renvoie donc les lecteurs à cet article paru en 2009,

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149

accessible gratuitement via cairn.info, et dans lequel ils trouveront une bibliographie développée :

MANEUVRIER Christophe, « Les enjeux autour de la nomination d'un maître d'école (1411-1412) », Histoire & Sociétés Rurales, 2009/1 (Vol. 31), p. 127-140.

DOI: 10.3917/hsr.031.0127.

URL : https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2009-1-page-127.htm

À compléter éventuellement par cet autre article, lui aussi disponible gratuitement sur le web :

MANEUVRIER Christophe, « La fondation d'une école seigneuriale aux Bottereaux (Eure), en 1486 », dans Éduquer et Instruire en Normandie, Actes du 50° Congrès organisé par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Saint-Lô, 16-19 octobre 2013), textes recueillis et publiés par François Neveux et Bernard Bodinier, Louviers, 2016, p. 215-222.

URL: https://www.academia.edu/29821188/La\_fondation\_dune\_%C3%A9cole\_seigneuriale\_aux\_Bottereaux\_Eure\_en\_1486

# L'école de Montpinçon

lack Maneuvrier1

Sous l'Ancien Régime, la présence de « maîtres d'école » n'apparaît qu'au hasard des actes dressés à l'occasion des baptèmes, mariages ou décès.

Le 30 janvier 1763, Jacques Bréard, maître d'école de Montpinçon, signe l'acte de baptème de son filleul.

Le 16 mai 1776, on célèbre le baptème d'Armand, Parfait, Désiré Beloeil, fils de Louis, Jacques Beloeil, maître d'école à Montpinçon.

Le 9 octobre 1808, les maires des communes de Notre-Dame-de-Fresnay, Montpinçon et Saint-Martin-de-Fresnay se réunissent afin d'étudier la possibilité d'entretenir une école en commun.

Cette tentative d'association n'aura pas de suite, semble-t-il, car le 10 mai 1811, le conseil municipal de Montpinçon vote la somme de 17,46 F pour le logement du « *metre* » d'école pour le dernier semestre de 1809 et les deux semestres de 1810

Article initialement paru dans Histoire & Traditions Populaires n°17, mars 1987.

Le 5 mai 1830, le conseil municipal, constatant que la commune ne possède plus d'instituteur depuis six mois, demande à être réuni à celle de Notre-Damede-Fresnay, « à charge pour ladite commune de payer à l'instituteur les 11 F et 75 c portés au budget, et à charge pour l'instituteur d'instruire gratuitement les enfants indigents qui pourraient se présenter, tel que l'ont fait ses prédécesseurs. »

Le 8 août 1833, les conseils municipaux de Montpinçon et Notre-Dame-de-Fesnay votent conjointement à monsieur Alix, instituteur, une somme de cent francs pour son traitement et de quarante francs pour son logement, le complément devant être fourni par les rétributions mensuelles des parents ainsi fixées :

Pour les commençants :	1 F et 20 c
Pour l'écriture :	1 F et 25 c
Pour le calcul :	1 F et 50 c

En 1839, Louis Le Sassier, instituteur à Courcy, achète une « propriété foncière bien bâtie au centre de la commune ». Le conseil municipal demande au Ministre de l'Instruction publique d'ordonner la séparation des communes de Montpinçon et Notre-Damede-Fresnay. Cette demande sera acceptée et M. Le Sassier instruira les enfants de Montpinçon, où il finira ses jours dans une petite maison du Billot.

Le 12 avril 1842, les Hauts Imposés et le conseil municipal, réunis par autorisation extraordinaire de Monsieur le sous-Préfet, se sont réunis sur la convocation de Monsieur le Maire à dix heures du matin en la mairie. Après avoir entendu Monsieur le Maire de Montpinçon, ils ont voté à l'unanimité la somme de 108 francs

#### L'école de Montpinçon

qu'ils prient instamment Monsieur le sous-Préfet d'approuver, pour l'achat du mobilier de l'école communale qui se compose de cinq articles ainsi détaillés :

1°- Pour le buste du roi	5 F
2°- Pour 12 tables à 5 F	60 F
3°- Pour 12 bancs à 1,50 F chaque	18 F
4°- Pour l'estrade ou « cherre » de l'instituteur	20 F
5°- Pour un tableau noir	5 F

Les tables auront deux mètres de longueur et trente-trois à trente-six centimètres de largeur, la longueur des bancs sera celle de la table et leur largeur de vingt-deux à vingt-quatre centimètres.

Le 20 avril 1858, Stanislas Devinas est nommé instituteur à Montpinçon. Il est né à Saint-Aubin-d'Arquenay le 25 décembre 1836 et a fait ses études à l'École normale de Caen, où il a obtenu le Brevet simple avec épreuves facultatives. Il est titularisé le 1er janvier 1861.

En 1866, il est autorisé par le Préfet à organiser un cours d'adultes, le soir, dans sa commune. En 1873, il est marié, a deux enfants, et sa femme assure l'enseignement de la couture. Il perçoit le traitement suivant :

Traitement fixe:	200 F
Rétributions payées par les familles : 217 F	50 c
Indemnité pour les élèves gratuits :	.24 F
Complément: 358 F	50 c
Total:	300 F
Il perçoit en outre :	
Secrétariat de mairie Montpinçon :	50 F
Classe d'adultes :	50 F

Secrétariat de mairie Les Autels: 50 F

Vingt-quatre élèves fréquentent alors l'école: dixneuf habitent Montpinçon et cinq viennent des communes voisines. Dix-huit payent la rétribution scolaire et six sont scolarisés gratuitement.

L'école, en 1873, est située sur le chemin qui relie Le Billot à la route départementale Livarot-Trun. Elle est petite, vétuste, et l'instituteur possède deux pièces pour tout logement. Et encore déplore-t-il leur mauvais état. La salle de classe a une superficie de 35 m², une hauteur de plafond de 2,90 m. Une cloison sépare les garçons des filles et, « avantage non-négligeable, l'instituteur peut surveiller les cabinets de sa classe ». L'école a une cour de récréation de 15 ares et un jardin de 3 ares.

Le chauffage de la classe est à la charge des familles, qui ont versé cette même année 14 F.

L'école possède des bancs, des tables, une estrade, un tableau noir, un poêle en fonte, une série de tableaux de lecture, un Christ, une image de la Vierge, une carte du Calvados, une carte de France, une carte de la Palestine, une carte d'Europe, une mappemonde, un tableau de système métrique et une horloge, mais qui ne fonctionne plus depuis longtemps.

Le cours d'adultes ouvert le 29 septembre a fonctionné pendant 4 mois, à raison de dix heures par semaine. Cinq adultes l'ont fréquenté régulièrement.

La fréquentation scolaire des enfants est assez irrégulière. Les travaux saisonniers les retiennent souvent à la maison, où ils aident leurs parents. Au mois de juillet, la classe est pratiquement vide. L'hiver voit apparaître de nombreuses épidémies et certains élèves restent chez eux car ils n'ont pas de sabots.

#### L'école de Montpinçon



L'école inaugurée en 1893. Photo : Paule Bricon.

Beaucoup apportent leur gamelle qui est réchauffée sur le poële de la classe et mangée sous le préau.

À la récréation, les garçons jouent aux barres, aux billes, « à s'attraper », aux cavaliers. Les filles font des rondes dans la partie de la cour qui leur est réservée.

Le 23 août 1885, le conseil municipal de Montpinçon accepte un terrain de 12 ares offert par madame de Logivière pour la construction d'une « maison d'école » moyennant la somme de 240 F qui sera reversée à la propriétaire aussitôt après l'acceptation du devis par l'autorité compétente et l'approbation de Monsieur le Préfet. En attendant cette réalisation, le conseil loue à Monsieur Malfilâtre une maison devant servir au logement au nouvel instituteur.

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149

Le 11 mai 1886, le conseil municipal accepte le devis pour la construction de l'école :

Acquisition du terrain :	300 F
Construction de l'école :	15 000 F
Acquisition du mobilier :	500 F
Aménagement d'une mairie :	2 000 F
Total:	17 800 F

En 1893, la rentrée scolaire s'effectuera dans la nouvelle école.

Les instituteurs nommés à Montpinçon y feront une bonne partie de leur carrière :

Théophile Devinas de 1858 à 1885 Louis Hergaux de 1889 à 1894 François Corneville de 1894 à 1907 Jules Chevallier de 1907 à 1912 René Thillais de 1912 à 1938 André Berry de 1938 à 1956

En 1949, monsieur Berry obtenait la création d'une seconde classe installée dans l'ancien presbytère.

Le 14 septembre 1970, la rentrée des classes s'effectuait dans le nouveau groupe scolaire construit dans le bourg du Billot.

Jacky Maneuvrier

# Souvenirs de l'école de Montpinçon

Témoignage de Thérèse Accadebled

En 1958, ma grande sœur Annie et moi allions à l'école de Montpinçon. Habitant Les Autels-Saint-Bazile, nous avions cinq kilomètres pour y aller. Parfois, quand il faisait beau, on allait toutes les deux en vélo. Annie pédalait, moi j'étais sur le porte-bagage. Je me souviens qu'un jour, elle avait fait semblant de partir seule et moi je tirais, tirais sur le porte-bagage... À un moment, n'y pouvant plus, j'ai lâché et je suis tombée la tête la première ; je me suis fais très mal.

Quand on allait à pied, on passait à travers champs et parfois les chaussures bien trempées avaient doublé de volume quand on arrivait à l'école du bas. On avait alors l'impression d'avoir un kilo de boue aux pieds...

Je me souviens aussi d'un orage violent, c'était terrible et on avait eu très peur. L'hiver, on avait des

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149



Avec ma sœur Maÿ.

chaussons dans nos demi-bottes (on les appelait nos « snow-boots ») et quand il y avait de la neige dans les champs, c'était beau et on s'amusait bien.

Pour le repas de midi, on avait apporté nos repas dans une gamelle que l'on réchauffait sur le poêle à bois et on prenait notre repas dans la classe.

J'ai de bons souvenirs du travail en classe. Tous les matins, on avait « instruction civique » et on parlait de convivialité, de politesse, de respect... Sinon, j'aimais beaucoup le français, mais j'étais attirée aussi par les sciences.

Écrire me plaisait beaucoup. Mon porte-plume avait comme un paysage dans le manche, avec une petite bille à l'intérieur qui bougeait; cela me fascinait. Et

#### Souvenirs de l'école de Montpinçon

mon pot de colle qui sentait bon l'amande, tous ces objets me faisaient rêver...

Pendant la récréation, on jouait à des jeux de filles : au mouchoir, à saute-mouton, à la balle aux prisonniers et puis à des rondes chantées comme *La petite hirondelle* <sup>1</sup>.

Je me souviens en fin d'année de la fête des Prix, on en avait un chacun. La remise avait lieu sous le préau et tout le monde était sur son 31. Le maître jouait du violon et nous, on jouait de petites saynètes, c'était la fête.

> Thérèse Accadebled Témoignage recueilli par Paule Bricon

Passe, passe, passera, La dernière, la dernière, Passe, passe, passera, La dernière restera. Qu'est ce qu'elle a donc fait La p'tite hirondelle? Elle nous a volé Trois p'tits sacs de blé. Nous l'attraperons, La p'tite hirondelle, Et nous lui donnerons Trois p'tits coups de bâton.



Photo de classe de Montpinçon en 1957. Jean-Marie Pétrault est assis au premier rang (troisième en partant de la gauche), à côté de Thérèse Accadebled.

# Souvenir d'un coup de pied au cul

Témoignage de Jean-Marie Pétrault

Je suis né le 20 juillet 1947. J'ai été scolarisé pour la première fois à Tôtes en 1955. Un peu tard, il est vrai, mais j'avais appris le B-A-BA avec mes parents (méthode Bosher). Ma première institutrice s'appelait madame Lebaille. Je faisais tous les matins deux kilomètres et demi à pied avec ma sœur, dont je ne devais pas être séparé. Ma seule crainte à l'époque, était de me faire prendre à voler les pommes de M. Besnard...

Ensuite, je suis allé à Montpincon, à l'école d'en bas, avec M<sup>me</sup> Gauthier. Des Autels-Saint-Basile (du chemin des Goubins pour celle qui allait devenir ma femme, de la ferme du Tertre pour moi), il y avait quatre bons kilomètres parcourus à pied ou en vélo (qu'on laissait toujours en haut du bois). Heureusement, le cartable était léger, car les livres restaient à l'école.

La cantine était tenue par M<sup>me</sup> Guéret, M<sup>me</sup> Motte ou ma tante quand il fallait remplacer. Elles cuisinaient



Moi, à l'école, dans les années 1950.

chez elles, avec ce qu'elles avaient, un potage, un plat, un dessert. C'était bon...

Elles venaient ensuite allumer la cuisinière dans une petite salle attenante à l'école. On pouvait y réchauffer les timbales et on mangeait au chaud.

En 1958, je suis allé à l'école du haut, avec M. Berry, un instituteur un peu

dur. Les plus grands devaient arriver un quart d'heure plus tôt pour assurer la corvée du feu qu'il fallait allumer. Mais nous gardions au moins une heure nos manteaux dans la classe. En arrivant, il fallait dire bonjour au maître. Quand il tapait dans ses mains, on se mettait en rangs, les filles d'un côté, les garçons de l'autre. On devait présenter nos mains qui devaient être propres. Puis, on rentrait.

Les garçons étaient chargés tous les matins de relever au tableau l'hygrométrie du jour, la température, le pluviomètre. S'ensuivaient les leçons de morale puis d'instruction civique, les leçons de grammaire, de calcul...

Le midi, presque tout le monde mangeait à la gamelle, préparée par nos parents, chauffée sur la cuisinière du maître. Parfois, l'hiver, nos parents nous envoyaient chez des parents ou amis qui habitaient près de l'école et qui ne demandaient rien en échange.

Mon souvenir le plus cuisant est celui d'un coup de pied au cul! Sous le préau des filles, il y avait deux

#### Souvenir d'un coup de pied au cul

cordes: une lisse, une à nœuds. Nous, les garçons, pour nous amuser, avions franchi la ligne. Quand M. Berry s'en aperçut, il distribua de bonnes paires de claques et, au grand plaisir des filles, nous fit nous agenouiller tout autour de la cour. C'est là que je fus pris d'une crise de fou-rire! J'eus droit, ainsi que tous mes copains, à un bon coup de pied au cul qui nous calma définitivement...

Mon dernier maître fut M. Besle. Il arrivait de Dordogne avec sa femme, qui s'occupa de la petite classe. Ils n'avaient pour bagage qu'une valise et M. Meautry dut les aider à s'installer. M. Besle n'avait jamais enseigné à l'école primaire, mais c'est lui qui, avec de l'argent qui se trouvait disponible, nous acheta une magnifique carte de France en relief, un filet de volley-ball, un panier de basket et un tableau avec voitures adhésives pour nous apprendre le code de la route. Surtout, tous les mardis après-midi, on avait cours de musique. La petite classe nous rejoignait. Le maître jouait du violon, les petits chantaient, les grands s'initiaient au solfège. Il demanda même à l'inspecteur l'autorisation de nous faire apprendre le premier couplet de *L'eau vive* de Guy Béart. Je pourrais aujourd'hui encore le fredonner.

À la fin de l'année, nous effacions les taches d'encre de l'année, cirions nos tables et préparions la distribution des prix en répétant des saynètes. Nous avions tous un prix. Moi, c'était celui de l'assiduité. Aujourd'hui encore, je comprends pourquoi : j'aimais l'école et, pour rien au monde, je ne lui aurais préféré l'école buissonnière.

**Jean-Marie Pétrault**Témoignage recueilli par
Dominique Bordeaux et Odile Plékan

## Sur le chemin de l'école

Mauricette Godet

Ma grand-mère paternelle disait avoir toujours détesté la neige. Ce sentiment lui est venu dès son plus jeune âge. Petite écolière du tout début du siècle dernier, elle allait à pied à l'école communale distante d'un peu plus de deux kilomètres à travers champs.

Par temps de neige, cette dernière ralentissait l'avancée, surtout celle des plus petits, en collant aux sabots pour former une masse compacte et lourde qui empêchait la marche. La seule manière efficace de s'en débarrasser était de taper ses sabots contre un tronc. Malheur, si vous tapiez trop fort... Le sabot se fendait.

Triste retour le soir à la maison où il fallait bien exposer son forfait.

Elle se souvenait d'un maître qui, une à deux fois par semaine, le soir après la classe, prenait sa bicyclette et sillonnait les routes et chemins. Il rattrapait les retardataires pour les empêcher de flâner. Autoritaire, sa vue faisait fuir les lambins mais les derniers se retrouvaient. Il fallait rentrer rapidement pour faire ses devoirs et aider à la maison.

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149



Vendedi 27 avril 1962 : en écolière avec ma sœur jumelle.

#### Sur le chemin de l'école

Moi-même, j'ai de délicieux souvenirs de nos retours d'école. Nous avions deux kilomètres et demi pour profiter de nos petits camarades.

Surtout après les vacances de Pâques, où le beau temps nous accompagnait, la progression était parfois bien lente. Les petits groupes s'étiraient, puis se rassemblaient pour enfin s'étioler à chaque carrefour. Des plus grands du bourg rentraient vite chez eux prendre leur vélo et venaient nous rejoindre pour partager ces instants. Nous faisions des bouquets de coucous, de violettes, de marguerites, les garçons participaient pour cueillir les moins accessibles. Au temps des chatons de noisetiers, nous en bourrions nos poches pour en faire des batailles.

Il est arrivé à notre mère, inquiète, de venir à notre rencontre vu l'heure tardive... les réjouissances étaient terminées!

Trois enfants, qui habitaient à presque un kilomètre de chez nous, venaient nous rejoindre à travers champs pour profiter de la voiture à la mauvaise saison. Mais ils arrivaient trempés par la rosée, crottés par certains endroits où passaient les bestiaux et le franchissement de clôtures. Surtout la petite fille, qui devait rentrer en CP dans mon souvenir, paraissait souvent frigorifiée.... Pas de doudoune, ni de bottes fourrées... triste début de journée.

#### Un jardin controversé

Mon père se souvenait d'un maître des années 1930 à Ammeville, qui avait décidé de faire un petit potager avec ses élèves. Il avait ainsi retourné un carré



Mon père, Jean Godet (au premier plan, tenant le fanion), et son instituteur jardinier à la fête de la jeunesse de Grandmesnil, en 1931 ou 1932.

de terre avec les grands du certificat d'études sur le petit terrain de l'école. Des semis avaient été effectués.

L'idée était nouvelle et surprenante pour beaucoup. Surtout pour Monsieur le Maire et Monsieur le Curé, qui y ont décelé des manières un peu "rouges" de ce petit fonctionnaire qui risquait de troubler des pratiques plus anciennes. Ainsi, ces Messieurs se sont mis d'accord pour imposer au maître de remettre en l'état le dit jardin. Il fallut oublier ce projet et retourner aux pupitres.

#### Sur le chemin de l'école



Mon père, Jean Godet, dans les années 1930.

#### La classe unique

Les grands du certificats d'étude sont près de l'entrée et les petits à l'opposé de la porte. Le poêle à bois est alimenté par les plus grands. Je me souviens de l'armoire renfermant les fournitures que distribuait l'enseignant suivant nos besoins ; celle du mètre d'arpenteur, des poids, des bocaux avec une vipère et autres choses un peu effrayantes..., mais aussi du projecteur et de ses petites bobines, l'ultime ré-

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149

compense que constituait une projection : La galette qui roule, Les musiciens de Brême... Les bons points, les belles lettres du tableau, les petits carrés de magazines découpés où il fallait entourer la nouvelle lettre apprise, les bûchettes, les poésies à illustrer, les tables de multiplication au dos des cahiers, les bouquets cueillis pour la maîtresse, les parties de balle au prisonnier avec le maître...

J'ai passé tout mon primaire dans cette école de Grandmesnil dont il me reste encore mille petits souvenirs insignifiants mais qui ont fait de moi une écolière heureuse.

Mauricette Godet

# Ma première année d'école

François Bordeaux

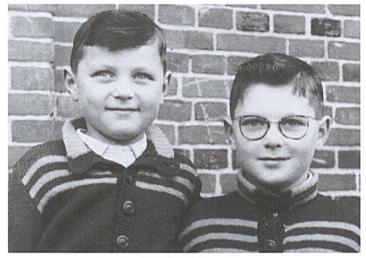
En juillet 1952, j'ai 5 ans et j'habite *Garnetot par Montpinçon*, comme l'indique l'adresse postale. Mes parents viennent de s'installer sur une ferme. Avec ses 80 habitants environ, la commune n'a pas d'école. C'est pour cette raison que mon frère aîné commence sa scolarité en 1952, pensionnaire chez notre grandmère demeurant aux Champeaux-en-Auge

#### L'école en 1953 : la distribution des prix

Je me souviens d'une salle pleine de chaises. Je suis assis à côté de ma mère qui me tient fermement. Mon frère, lui, va et vient, visiblement habitué aux lieux. Il y a un brouhaha écrasant pour moi et il fait très chaud. Un monsieur appelle les enfants qui montent sur l'estrade et reviennent avec des livres, me semble-t-il. Il y a des applaudissements. Je vois mon frère visiblement heureux déposer un livre sur les genoux de ma mère.

Tout-à-coup, le monsieur prononce mon nom en demandant que je monte sur l'estrade. J'entends dire « c'est pour toi François ». Terrifié, en pleurs, je ne bouge

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149



Avec mon frère.

pas. Le livre finit par me parvenir de mains en mains. « *Tu iras bientôt à l'école »*, dit ma mère.

Je revois aussi les enfants chanter et danser sur l'estrade. Une grande fille prénommée Nicole se met à chanter « l'histoire du sire de Framboisy ». Ce petit spectacle m'enchante.

#### Première rentrée scolaire en septembre 1953

Mes grands-parents déménagent à Vimoutiers, dans une maison proche du collège privé pour garçons. J'irai à cette école, j'entends cela constamment, maintenant.

Le grand jour venu, on me traîne par la main au son de la cloche de l'école. Je n'ai pas vécu cette période d'accoutumance qu'est la maternelle, ni les nombreux allers retours sur le chemin de l'école pour y accompagner les

#### Ma première année d'école



Ma classe à Vimoutiers

plus grands. L'école, c'est l'inconnu pour moi, surtout sans maman. Je ne me souviens pas avoir pleuré à ce moment-là. La veille, j'étais inconsolable, suppliant de ne pas aller à l'école, prétextant en dernier ressort ne pas avoir 6 ans. Mes poches remplies de billes pour la circonstance n'ont pas arrêté les larmes.

Nous avons franchi un porche donnant sur une grande cour. Tout le monde court se mettre en rang devant une porte. Je suis tellement absent que je ne me souviens plus de la suite. Mon frère, déjà habitué, m'assiste probablement. Je revois cependant un vieux monsieur à lunettes, grande blouse grise, béret sur la tête me pousser, c'est l'instituteur monsieur Veroy.

Plus tard, dans cette année de CP, l'environnement se fixe. L'école est une grosse construction complètement fermée, avec une cour de récréation au milieu. Les classes aux grandes fenêtres d'un côté, une chapelle toujours fermée à la suite, l'immense préau d'un autre côté, une rangée de cabinets terrifiants avec des trous par terre et dans les murs de communication, des urinoirs noirs. Une immense maison très haute surmontée d'un clocheton ferme le carré. On accède à ma classe par cette grosse bâtisse. On ouvre une porte, un couloir... On se met en rangs par deux avant d'entrer.

En entrant dans la classe, on pend ses vêtements sur le mur de gauche. Il y a trois rangées de bureaux à deux places. Le maître a un grand bureau très haut perché sur une estrade dans un coin de la salle et près d'une petite fenêtre donnant sur cour pour surveiller. Pour chauffer la classe dans un autre coin, il y a un gros poêle surmonté d'un tuyau qui traverse la pièce et aussi un mur.

Devant les rangées de tables, sont accrochés deux tableaux noirs et des cartons représentant toutes sortes de choses : des lettres, des mots, des plantes, des animaux, des cartes géographiques. Le sol est un plancher en bois poussiéreux. Les élèves, à tour de rôle, balaient en ayant soin au préalable de mouiller le sol copieusement à l'aide d'un gros entonnoir. Le maître donne des bonbons pour remercier les balayeurs.

Monsieur Veroy a un bâton qu'il tourne souvent dans sa main. Il s'en sert uniquement pour montrer ce qui est écrit ou dessiné sur le tableau. Il est très gentil.

#### Ma première année d'école

Dans la classe d'à côté, ça crie, j'ai peur du maître qui n'a pas de blouse grise et met des élèves à la porte.

Monsieur Veroy prend le temps de rouler ses cigarettes qu'il allume avec un briquet. Cela m'intrigue, c'est intéressant.

#### Une journée en CP

La cloche sonne, indiquant que dans cinq minutes c'est la rentrée. Vite, on termine le petit-déjeuner pour partir à l'école située au bout de la rue. La grandmère nous accompagne, rappelant à l'ordre le grand frère qui veut suivre les copains en chemin. Lorsque nous arrivons dans la cour de récréation, le directeur ne tarde pas à sortir de la grande maison pour traverser la cour, un dossier sous le bras et sifflant la rentrée. Les élèves courent alors se mettre en rangs devant leurs classes, chaque maître attendant debout devant la porte et imposant le silence. On entre dans la classe, chacun doit rester debout à sa place jusqu'au signal du maître. C'est interdit de se lever ou de parler sans autorisation. Avant de s'asseoir, le silence doit se faire. Monsieur Veroy commence alors par parler de choses qui sont bien et d'autres à ne pas faire ou dire... c'est la morale. Aussi, il nous fait croiser les bras. la tête relevée en silence

On travaille l'écriture des lettres et des chiffres, le maître les écrit au tableau : « che, nieu, illeu », etc. On lit, on répète après lui, il nous distribue un livre pour répéter encore. Il y a des images dans le livre et des mots au-dessous qui disent ce que l'on voit, pour qu'on se souvienne. On écrit en « petites » lettres, pas en majuscules.

Cette année-là, à la récréation de 10 heures, on doit se mettre en rang devant la grosse maison où il y a un réfectoire pour boire un verre de lait. La femme du directeur et une cuisinière remuent des pots de lait fumant et distribuent. Ma grand-mère, ancienne fermière, soucieuse avant tout de bien nourrir ses petits enfants, n'apprécie pas cette distribution. Peut-être aussi parce que je n'aime pas le lait.

Ensuite, on joue à nouveau et au coup de sifflet on se met en rang pour entrer et travailler jusqu'à midi. Je crois que nous, les CP, on a le droit de rester un peu plus longtemps à jouer. Le midi, ma grand-mère attend à la sortie avec d'autres parents. On déjeune chez nous et on retourne à l'école au son de la cloche. L'après-midi, si on est sages, le maître conte des histoires qu'il lit dans un gros livre illustré : l'histoire de Gédéon, un gros canard, celle d'un singe et d'un éléphant dans une grande forêt... Je n'ai jamais vu ces animaux.

Il raconte aussi la vraie vie d'un ancien élève de l'école devenu instituteur dans une colonie française, «Madagascar, Tananarive»... On y va en bateau, il navigue pendant plus d'une semaine pour arriver là-bas... Il lit des lettres de ce monsieur Wandel, son ancien élève qui vit une aventure extraordinaire. Ses élèves sont noirs et marchent pieds nus des kilomètres pour venir à l'école. Je n'ai jamais vu d'hommes noirs. Notre école envoie des colis à ces écoliers qui n'ont pas de cahiers pour écrire.

Plus souvent, on chante avec le maître des chansonnettes: J'aime la galette, Trois jeunes tambours, Meunier tu dors, et surtout J'ai descendu dans mon jardin, celle qui me plaît bien. Il y a aussi une récréation l'après-midi et la sortie vers quatre heures et demie.

#### Ma première année d'école

Chaque élève est noté par matière, y compris la conduite. La bonne conduite est très importante pour ma grand-mère, il faut toujours avoir 10. Tous les mois, le carnet est à remettre aux parents pour qu'ils signent. Le maître a des médailles d'honneur pour décorer les bons élèves fiers d'en porter une sur leur blouse. Une ou deux fois dans l'année, c'est le directeur qui vient remettre les carnets à chaque élève.

L'apprentissage de l'écriture à la plume se fait au porte-plume rond, plume Sergent Major. Il y a un élève du certificat qui vient aider M. Veroy pour remplir les encriers et les nettoyer.

#### Ma première honte

Je me revois l'hiver, debout dans la classe, à moitié nu devant le poêle très chaud, mes vêtements en train de sécher. Est-ce la neige après la récréation ? Je pense plutôt à un petit accident.

#### Ma première séance de cinéma

Le maître nous a demandé de faire un nœud à notre mouchoir pour ne pas oublier d'apporter une pièce de 50 francs pour aller au cinéma. Je me revois en rang traverser la ville encore encombrée de monticules de déblais, d'immeubles détruits par la guerre, arriver dans la grande salle de cinéma. La lumière s'éteint, on entend crier « silence les enfants ». Nous sommes au balcon. Je crois qu'en bas dans la salle il y a des filles et des dames. Plus tard, ma cousine m'explique que c'est son école — celle des filles uniquement.

Je découvre *Charlot*, *Felix le chat* et des films de leçons de choses. Je n'en avais jamais vu auparavant.

#### Ma première punition

Jean-Marc, un copain dont le père géomètre est venu de Chambéry à Vimoutiers pour reconstruire après guerre, a apporté au maître un stéréoscope. Il montre des images de la montagne et Jean-Marc parle de ski. Bien que ne connaissant rien au sujet, je déclare à qui veut entendre que moi aussi j'ai un appareil. Le maître, connaissant ma petite vie, m'ordonne immédiatement d'aller au coin en me traitant de petit menteur et d'orgueilleux, grave accusation pour moi.

#### Ma première leçon de musique

Mon frère et moi, on aime chanter. Mon maître joue d'un instrument de musique dans la fanfare municipale. À la demande de mes parents, M. Veroy commence en fin d'année à nous apprendre, après la classe, les rudiments du solfège. Sa grosse baguette bat la mesure, il solfie en même temps que nous, mégot à la bouche.

#### Ma première prestation en public

La distribution des prix est organisée dans la salle de cinéma. Je joue avec mes camarades une petite pièce intitulée Les deux champignons : « Ils étaient deux petits champignons qu'étaient mignons mignons mignons et qu'avaient vu le jour en même temps un matin de printemps ». On nous a déguisés en champignons. Ma mère a l'air contente, moi aussi.

François Bordeaux

### Mes souvenirs d'école

Souvenirs de Majo LECERF

Je suis allée à la petite école de Donnay. Je me souviens seulement des marches en bois qu'il fallait monter pour rentrer en classe. On devait montrer ses mains propres en arrivant. À ce sujet, mon mari Bernard me racontait qu'à l'école de Fierville, il fallait montrer un pied pour que le maître vérifie que l'on était propre. Lui, bien malin, montrait toujours le même: celui du côté de l'allée! Et puis on était classés d'une façon qui m'a marquée: le premier était la reine des abeilles, le second était abeille, le troisième papillon et le quatrième chenille.

Étant allée en pension à 9 ans à Aunay-sur-Odon, j'ai beaucoup plus de souvenirs de cette période-là. Il fallait faire le ménage des classes et du réfectoire chacun son tour, et le matin on allumait le poêle. Les cours étaient durs, avec beaucoup de devoirs à faire en étude le soir. Il fallait s'entraîner pour le certificat d'études en faisant 4 ou 5 dictées par jour. On passait en réalité deux certificats à Thury-Harcourt : l'un pour l'école laïque et l'autre pour l'école privée.

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149

Les bons souvenirs que j'ai sont les jeux avec les camarades, comme jouer à deux au cheval avec une ficelle à chaque bras ou les danses et les saynètes que l'on préparait pour la distribution des Prix. Une année, j'avais eu le livre *Ivanhoé*.

Majo Lecerf Témoignage recueilli par Paule Bricon

# L'école de Saint-Georges-en-Auge

Jack Maneuvrier<sup>1</sup>

Il ne semble pas que Saint-Georges ait eu, sous l'Ancien Régime et pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de « maître d'école ». Pourtant, les actes relevés sur les registres paroissiaux et les premières délibérations du conseil municipal témoignent d'une scolarisation normale pour l'époque. De nombreuses signatures attestent que nombre d'habitants de cette commune savaient lire et écrire. Il est probable que les curés successifs ont tenu une petite école, habituellement installée dans une pièce du presbytère, et que leur enseignement y était suivi de façon réqulière.

Vers 1830, quelques enfants fréquentent l'école de Saint-Marguerite-de-Viette et M<sup>lle</sup> Devoyne du Tilleul a légué une rente perpétuelle de cent francs à l'instituteur de cette commune pour que dix enfants pauvres de Saint-Georges soient instruits « à perpétuité ».

<sup>1.</sup> Article initialement paru dans HTP n°17, mars 1987.

D'ailleurs, lorsque la loi Guizot du 28 juin 1833 impose la création d'une école dans chaque commune, le conseil municipal ne marque aucun empressement, argumentant que « les élèves qui ont les moyens de payer vont à leur proximité chez les instituteurs voisins et se font instruire tout aussi bien que s'il y avait un instituteur dans la commune. En outre, le nombre d'élèves payants n'a jamais dépassé 12, et ce n'est pas pour 12 élèves que la commune fera bâtir une école et paiera un instituteur qui ne serait jamais qu'une infériorité, soit en talent soit en moralité, car sa place serait si peu avantageuse que les hommes capables ne seraient pas désireux de venir l'occuper. Les habitants préfèrent n'en pas avoir que d'en avoir de l'échantillon de ceux que nous pourrions obtenir.»

En 1852, un sieur Lozier ouvre une école libre qui se charge de l'instruction des enfants de six à huit ans. Au delà de cet âge, les élèves continuent à aller à Sainte-Marguerite-de-Viette.

La commune accorde néanmoins une somme de 85 F à ce maître car, en classe, les enfants des deux sexes sont séparés par une cloison, le meilleur ordre y règne et ils reçoivent une éducation morale et religieuse.

En 1860, le Conseil vote une somme de quatre cents francs par an pour le traîtement d'une institutrice de l'ordre de la Providence. Cette somme sera prise sur les fonds de l'instruction primaire dès que l'institutrice sera entrée en fonction.

L'année suivante, une maison est louée soixante francs par an au sieur Clémence, pour le logement de l'institutrice. Mais cette maison est dans un état de délabrement le plus complet et le propriétaire refuse d'y faire la moindre réparation.

La salle de classe n'est guère plus confortable. Le nombre de tables est très insuffisant, il n'y a pratiquement aucun matériel pédagogique et l'inspecteur primaire signale « l'urgence de l'établissement de lieux d'aisance »!...

Devant cette situation, la commune décide la construction d'une « maison d'école » et, à cet effet, choisit une petite propriété, le pré Manoury, léguée aux curés successifs par un ancien prêtre. Le desservant en activité ne s'oppose pas à cette décision.

L'institutrice en fonction, qui vient de la commune de Briouze, donne satisfaction et le conseil municipal la gratifie de l'excédent procuré par le budget de l'instruction primaire, soit 27 F, car « son zèle et son dévouement ont considérablement augmenté le nombre d'élèves. » Mais, en 1871, cette maîtresse prend sa retraîte et le maire ne lui trouve pas de remplaçante. Le Conseil se résoud alors à demander au Préfet « de bien vouloir nommer une institutrice laïque d'âge mûr et de caractère ferme, attendu que pour relever la classe, il est indispensable d'avoir une personne réunissant ces conditions ».

La commune fait alors l'acquisition d'une carte de l'Europe, d'une carte de France, d'une carte du département du Calvados, d'une mappemonde et d'un tableau du système métrique. Mais la construction de l'école est toujours à l'état de projet. Le Conseil estime que la situation ne peut plus durer et qu'il faut, en outre, profiter des circonstances actuelles, puisque la caisse

des écoles vient largement en aide aux communes pauvres. En 1879, un architecte de Saint-Pierre-sur-Dives établit les plans d'un projet de construction d'une maison d'école, qui sera approuvé par la Préfecture le 3 novembre 1881. Le devis des travaux d'un montant de 20 350 F, présenté par M. Leblanc, entrepreneur à Lisieux est accepté, et l'école sera terminée en... 1891.

Elle se compose alors d'un rez-de-chaussée constitué par la Mairie et une partie du logement comprenant une petite salle, une cuisine et une arrière-cuisine, ainsi que d'un étage occupé par deux chambres et un cabinet de toilette. La salle de classe est formée par un bâtiment indépendant accolé au logement et communique par une porte avec la cuisine de l'institutrice. Cette disposition est due à une modification du projet initial, qui prévoyait que le logement serait tout entier à l'étage, modification exigée par le conseil municipal qui estime que l'institutrice rencontrerait des difficultés pour la surveillance des enfants, « si elle est obligée de rentrer dans sa cuisine soit pendant les classes soit pendant les récréations ».

En 1936, l'école a pour instituteur un poète, Fernand Henry. Né en 1912, il publie à dix-sept ans son premier poème et, en 1934, les deux tomes de *Soleils couchants*, recueil de poèmes variés. Alors qu'il enseigne à Saint-Georges, tout en préparant le professorat, il publie *Le cimetière de Province*, dont voici un extrait :

« La mort m'a fait puissant de vos milliers de vies, Âges qu'un fier destin ressucite à jamais... Et je suis à l'instant plus que l'âme ravie Où la minute se complait... Que le fleuve élargi suive sa course lente

#### L'école de Saint-Georges-en-Auge



L'école de Saint-Georges-en-Auge

Et roule à d'autres bords son hautain témoignage! Qu'il aille, sous son remous engloutissant chaque âge Conter à l'infini l'immuable secret des espaces muets où l'humain a sombré! Une vie éclatante illumine sa houle Qu'importe au Dieu d'airain le blasphème des foules: Les vivants ont l'oubli, les morts l'éternité».

En 1963, l'école compte 33 élèves entassés tant bien que mal dans la petite salle de classe. Une quinzaine d'élèves apportent leur gamelle que la femme de l'instituteur réchauffe sur son fourneau — quand elle ne doit pas cuire le repas que les parents n'ont pas eu le temps de préparer... Si bien que, peu à peu, vient

l'idée d'installer une cantine. Le conseil municipal demande à la Préfecture de lui octroyer un baraquement, ce qui lui est accordé début 1964. Il s'agit du baraquement qui abritait, à Falaise, la caisse de la Sécurité Sociale. Il est démonté, mais la commune doit assurer son transport.

Le jeudi 27 février 1964, un convoi formé de quatre tracteurs et de voitures emmène les Conseillers Municipaux, des parents d'élèves et l'instituteur à Falaise. Le chargement est promptement réalisé et, après quelques arrêts pour reprendre des forces, la caravane est de retour à 16 heures. C'est traditionnellement l'heure de la collation, ce que ne manquent pas de faire nos déménageurs. Copieusement arrosée, elle durera jusqu'à 23 heures et laissera un souvenir ému encore bien vivant à tous les participants.

À la rentrée de septembre, la cantine fonctionne. Prix du repas: 1,30 F. De nombreux dons et la bonne volonté de chacun permettent d'équilibrer le budget.

En 1965, est créé un Foyer Rural d'Education Populaire qui organise des séances de cinéma, des soirées dansantes, et qui fusionnera en 1971 avec le Foyer du Billot.

Mais à la fin de l'année scolaire 1971, la baisse des effectifs et une restructuration de la carte scolaire entraîneront la fermeture de l'école que les « anciens » avaient eu tant de difficultés à construire un siècle auparavant.

Jack Maneuvrier

# Souvenirs de Vieux-Pont et Saint-Georges

témoignage de Lili BERTRAND

En 1947, j'habitais Vieux-Pont en Auge. À 6 ans, je suis entrée à l'école du village, d'abord dans la classe des petits. Il y avait un kilomètre et demi pour y aller, et mes frères et moi rentrions pour le déjeuner du midi. Habillée d'un capuchon et d'un béret, je me souviens qu'il fallait passer près d'un chien qui me faisait peur. Heureusement, j'avais mes deux frères et d'autres camarades.

J'ai de bons souvenirs des quatre années passées dans la classe des petits. J'aimais bien la dictée, le dessin, la géographie et l'histoire de France, mais pas le calcul. Je me rappelle tout particulièrement que, le lundi matin, la maîtresse nous faisait déshabiller entièrement pour vérifier que nous avions du linge propre en-dessous. Les maîtres étaient sévères et on pouvait recevoir une claque ou des coups de règles sur les doigts. Pour obtenir le silence, il fallait rester immobile les deux mains posées à plat sur la table. On avait des

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149



Photo d'école avec mes frères.

devoirs à faire à la maison, sinon la punition consistait à arracher l'herbe dans le jardin pendant une heure. Ce que j'aimais bien, c'était les fêtes d'école pour Noël ou pour la distribution des prix, car on préparait des danses, du théâtre.

À 12 ans, suite à un drame familial — la perte de mon père —, j'ai dû changer d'école et je suis arrivée à Saint-Georges-en-Auge. Ce n'est pas facile d'être « la nouvelle »... Je n'étais pas acceptée et mes résultats en ont souffert. Je n'ai pas été présentée au certificat d'études comme les élèves de mon âge. D'ailleurs, je

#### Souvenirs de Vieux-Pont et Saint-Georges

faisais lire les petits pendant que les autres préparaient les épreuves.

Je me souviens cependant qu'à Saint-Georges, on faisait de belles choses pour préparer la fête des prix : des chants mimés comme *Les lavandières du Portugal*, des danses, du théâtre... À Pâques, on décorait des œufs, et en travail manuel on avait réalisé des petits objets, dont un livre en forme de sabot.

Les punitions étaient dures, telles que rester à genoux dans la cour sur un manche à balai, porter le bonnet d'âne... Pour les récompenses, il y avait la croix de mérite. Dans cette école j'ai eu le 1<sup>er</sup> prix de dessin et le 2<sup>e</sup> prix d'écriture.

À Saint-Georges, on devait balayer la classe, cirer les tables une fois par semaine. Mes souvenirs d'école sont assez durs. Heureusement, il y avait les camarades et nous, les filles, on pouvait chanter et jouer à la marelle, à la corde à sauter.

Lili Bertrand Témoignage recueilli par Paule Bricon



À Saint-Georges-en-Auge en 1967.

# Les repas des écoliers

Témoignage de Danie Maneuvrier

#### À Saint-Georges-en-Auge

Jacky ayant quitté l'armée le 26 février 1963, il a été nommé instituteur à Saint-Georges-en-Auge le 1<sup>er</sup> mars. Auparavant, les enfants qui habitaient loin réchauffaient leurs gamelles à l'épicerie du village et mangeaient sur place.

J'ai alors pris la relève et les enfants prenaient leur repas dans la classe (notre logement de fonction communiquait avec la classe). Je réchauffais les repas pour 14 enfants. Je me souviens d'un jour où j'avais voulu faire des œufs pour tout le monde et où j'ai eu le tort de leur demander comment ils voulaient les manger : à la coque, au plat ou en omelette ? Ces préparations à la carte et le repas ont duré 2h30 !... je n'ai pas recommencé. Puis je me suis trouvée enceinte de Christophe et c'est Mme Leviels qui m'a remplacée.

En février 1964, la mairie a pu acquérir un baraquement en bois qui a servi de cantine. Il a fallu acheter un peu de vaisselle et on avait un poêle à fuel pour réchauffer les plats de 16 gamins. Je me souviens que je leur ai appris à manger de tout, en particulier à goûter les crudités que je préparais en entrée. Je leur faisais un plat de viande (ou des œufs durs le vendredi) avec des légumes, et un dessert comme de la compote de pommes ou un yaourt. Je n'oubliais pas de confectionner un gâteau quand il y avait un anniversaire.

Les enfants participaient à la vaisselle à tour de rôle : on formait des équipes de trois, les plus grands essuyaient les assiettes et les verres, les petits les couverts.

Je me souviens d'un jour où du fuel était tombé dans le plat, ce qui m'a obligée à tout jeter et les enfants n'ont pu rien manger. Je suis allée chercher du lait à la ferme pour leur préparer un chocolat chaud avec des tartines avant qu'ils ne rentrent chez eux à pied après la classe.

Je n'étais pas payée pour ce travail, mais nous étions nourris gratuitement. Je gérais cette cantine en faisant les courses et je me souviens des premiers tickets que les enfants achetaient 1,60 F. C'était beaucoup de choses à faire, mais c'était comme une vie de famille et les enfants me le rendaient bien. Je me souviens d'eux encore aujourd'hui.

#### À Montpinçon

Nous sommes arrivés à Montpinçon en septembre 1968. La cantine des enfants était dans « l'école du bas », ce qui veut dire que les plus grands qui étaient à « l'école du haut » descendaient et remontaient la côte à pied tous les midis. Nous faisions les repas pour une vingtaine d'enfants, mais nous étions mal équipés. Il y avait une cantinière que j'aidais et je commandais les courses au Billot chez le boulanger, à l'épicerie

#### Les repas des écoliers



"L'école du bas" de Montpinçon, où se trouvait la cantine.

chez M. Millecamps et auprès des bouchers du village qui passaient nous livrer ensuite. J'essayais au mieux d'équilibrer les repas avec des crudités selon la saison, un plat tel que blanquette, bourguignon, saucisses aux lentilles... et de la compote avec des biscuits ou un yaourt en dessert.

Ces deux années à Montpinçon ont encore été la vie de famille. Nous mangions avec les enfants, ils me tutoyaient et m'embrassaient quand je les rencontrais dans le village. Ces relations que nous avons créées avec les enfants et avec les parents d'élèves sont les prémices de la création d'un Foyer rural, deux ans plus tard, quand l'école de Montpinçon a été transférée dans les locaux neufs du Billot.

Danie Maneuvrier Propos recueillis par Paule Bricon



L'école de Montviette en 1895.

# Petits bobos et gros soucis : les mots d'excuses

Christiane Dorléans

À Montviette, après l'abandon d'une « maison d'école » vétuste et difficile d'accès, l'école nouvelle est construite et ouverte en 1850.

En 1895, elle compte 29 élèves répartis entre filles et garçons, avec deux portes d'entrée différentes et deux cours de récréation séparées. La famille Guilmin détient encore la photographie de classe où Isidore, né en 1890, est déjà scolarisé (sur le cliché ci-contre, c'est le troisième enfant à droite, en blouse claire).

Les archives de la période 1935 à 1970, date de sa fermeture et de son transfert au regroupement pédagogique de Sainte-Marguerite-de-Viette, ont été conservées dans le grenier du logement de l'instituteur.

Pour l'année scolaire 1935-1936, 39 élèves sont inscrits : 21 filles et 18 garçons. En 1957, l'effectif est le même. Après 1960 et jusqu'à la fermeture, l'école unique est fréquentée par 20 à 25 élèves en moyenne.

Ces archives, registres d'appels, cahiers du jour, permettent de découvrir au fil des pages les mots d'excuses d'absence et de retard adressés par les familles à l'instituteur ou à l'institutrice.

Ils sont écrits sur des morceaux de papier à lettre, des pages de cahier détachées, des feuillets publicitaires, des pages d'agenda périmé...

Tous les mots d'excuses, plus d'une centaine ainsi conservés, sont rédigés par la mère de famille. Seul un père a écrit à deux reprises pour justifier de l'absence de son fils aîné guand il emmène la mère chez le médecin.

Les motifs d'absences sont nombreux : ils varient selon les évènements climatiques, au fil des saisons, au gré des réunions familiales. Ce sont :

Bobos et maladies : « André n'a pas était à l'école hier car il était malade de la piqûre. »

« J'ai gardé coco vu qu'il a u la grippe sa s ai pasé s en que je face venir le docteur. Voila le motif. »

« Je vous renvoie Philippe, mais il ne va certainement pas pouvoir écrire, il a pris un billet de par terre à la sortie de l'école, et a le pouce droit enflé... »

« Ne vous étonnez pas que Simone soit absente à l'école ce matin nous l'avons conduite en l'église de St Martin de Fresnay car elle a le carreau. »

Garder les plus petits : « Je viens vous demander de bien vouloir garder Renée quare jai besoin de sortir et nai personne pour garder mes tout petits. »

Mauvais temps : « Je vous serais reconnaissante de surveiller si Simone met bien son pardessus pour sortir en récréation car aujourd'hui il fait encore bien froid. » J'ai garder coco

ven que il a u la grippe

so sai Paise es en que se
face venir le doctour

vaila le motif

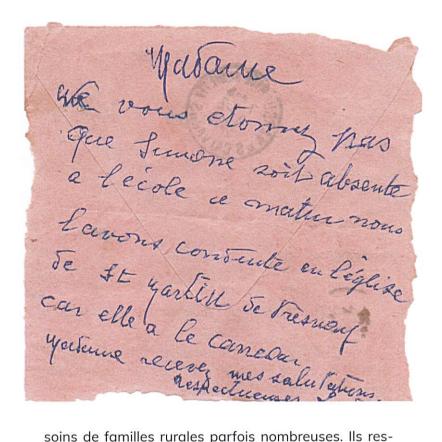
« Michel n'est pas allé à l'école samedi après midi vu la chaleur... »

Accident à la ferme : « Nous n'avons pas envoyé Gilles à l'école ce matin vu que nous avions une bête qui a crevée sur l'heure de l'école. »

Profiter de la famille : « Comme je vous l'avais demandé je ne vous ai pas envoyé Monique en classe hier après-midi, à cause que son oncle et sa tante étaient là quelques heures. »

Servir la messe : « Alain est enfant de cœur il est obligé d'assisté à la messe d'inhumation de Madame Floquet, il ira en classe après la cérémonie si elle fini pas trop tard. »

Tous ces mots d'excuse, toujours formulés avec la plus grande politesse à l'attention de l'instituteur ou l'institutrice, témoignent des contraintes ou des be-



soins de familles rurales parfois nombreuses. Ils ressemblent à leur temps et racontent une époque.

Christiane Dorléans

# Du lait pour les écoliers

Daniel LAUZEL

« Pour être studieux, solides, forts et vigoureux, buvez du lait! » En 1954, le Président du Conseil, Pierre Mendès-France, ordonne la distribution de lait dans les écoles. Il s'agit de lutter à la fois contre la dénutrition et l'alcoolisme infantile, deux ans avant la loi de 1956 qui interdira toute boisson alcoolisée dans les écoles pour les enfants de moins de quatorze ans.

Si la décision est nationale, l'organisation de cette distribution est alors laissée à l'initiative des communes... Et la consultation des délibérations des conseils municipaux réserve quelques surprises.

Les séances des conseils municipaux portent à l'ordre du jour la circulaire préfectorale du 6 décembre 1954, en application du décret du 10 mars de cette même année.

Lors de la séance du 15 décembre 1954, le conseil municipal de Montviette délibère au sujet de cette distribution de lait à l'école. Argumentant sur le manque de place, de crédits non portés au budget primitif de 1955, précisant également que les enfants sont tous issus du milieu rural et qu'ils ont leur ration de lait à la maison, le Conseil décide de ne pas assurer cette distribution.

Dès le 9 décembre 1954, la commune de Heurtevent délibère de la circulaire en question et invoque les mêmes raisons que le Conseil de Montviette, en précisant que le lait est fourni au titre des contrats de travail aux employés des fermes. De ce fait, la distribution n'est pas assurée.

À Berville, pendant la séance du 17 décembre 1954, la circulaire du 6 décembre est abordée avec une précision : le lait est distribué aux enfants de 6 à 11 ans. Le conseil municipal décide de ne pas procéder à cette distribution, les enfants ayant chez eux le lait nécessaire.

À Écots, la séance a lieu le 21 décembre 1954. Les écoliers de la commune sont enfants de producteurs ou de gardiens et ont à disposition tout le lait nécessaire. Le conseil municipal refuse cette distribution.

À Montpinçon, le conseil municipal, en séance le 13 janvier 1955, décide de ne pas donner suite à ce projet de distribution de lait car il entraine une charge budgétaire de 40 000 francs<sup>1</sup>.

À Lieury, après délibération, le conseil municipal en séance le 30 janvier 1955 estime que « la possibilité de se procurer du lait est certaine ». En conséquence, il n'y a aucune utilité à procéder à la distribution du lait.

Toutefois, malgré ces oppositions, une majorité de communes ont respecté cette circulaire. Certains en-

<sup>1.</sup> À partir de 1960, on parlera d'*anciens francs*, et ces 40 000 anciens francs équivaudront à 400 NF.

#### Du lait pour les écoliers



La distribution de lait. Photo reproduite avec l'aimable autorisation du Musée de l'école de Montceau-les-Mines.

fants ont même bénéficié de lait chaud, parfois avec du chocolat en poudre!

Dans la commune où j'ai grandi, une délibération du conseil municipal alloue une somme de soixante-dix mille francs destinée au service de distribution du lait. À cette même séance du 13 mars 1955, il est prévu un traitement de quarante cinq mille francs à madame M... chargée d'assurer ce service.

Seuls les souvenirs restent, quelques bols aussi, peut-être! Mais je vous parle d'un temps que les moins de 60 ans ne peuvent pas connaître!

**Daniel Lalizel** 

# Gratitude aux Hussards de la République

Yves Robert

J'ai fréquenté l'école du Boulevard Leroy, à Caen, au lendemain de la guerre. L'enseignement y était prodigué dans des baraquements où la canicule n'était pas de mise.

Nous étions une trentaine d'élèves par classe, uniquement des garçons, la mixité n'étant arrivée que beaucoup plus tard.

Je conserve un excellent souvenir de ma scolarité, soldée par l'obtention du sésame de l'époque : le CEP (Certificat d'Études Primaires).

Le maître officiait vêtu d'une blouse grise, la soutane des laïcs. Le pupitre de bois accueillait deux enfants. L'encrier se trouvait sur le haut, à gauche, pour nourrir les plumes. Le tableau était entouré de larges cartes consacrées à la géographie. On y trouvait villes, fleuves, montagnes et départements, l'occasion de voyager et de découvrir par le regard et la pensée.

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149

L'éducation était stricte, la discipline de rigueur. La matinée s'ouvrait sur la leçon de morale et l'instruction civique. Les instituteurs n'ont pas été baptisés pour rien « Hussards de la République » ; ils parlaient avec conviction de la devise nationale.

Quand la classe avait été studieuse et les résultats probants, nous avions droit à une partie de handball dans la cour en terre battue. Les gymnases n'étaient pas encore d'actualité et nous nous contentions, avec joie, des conditions du moments.

Avec le recul, j'éprouve un sentiment de profonde reconnaissance à l'égard des enseignants qui m'ont ouvert le chemin de la connaissance. Je leur sais gré, notamment, de leurs conseils relatifs à la lecture, la précieuse clé de l'éducation permanente.

« Livre mon ami » sera la conclusion de ce coup d'œil dans le rétro sur le rôle et le poids de l'école.

Yves Robert

# Dans l'emploi du temps des écoliers d'antan

Yves Robert

### Géographie

Après avoir appris que la terre était ronde, il fallait se familiariser avec le globe. Le faire tourner dans nos mains, comme une toupie, révélait bien des choses : les continents, les mers, les océans.

La géographie est un merveilleux voyage où la découverte est permanente. Le petit ruisseau devient rivière, la rivière coule vers le fleuve, le fleuve se perd dans la mer. Sur les murs des classes d'antan, les cartes nous parlaient des fleuves, des départements, de l'économie. On apprenait des noms nouveaux: la Seine, la Corrèze, la Beauce, la Brie, le Languedoc.

Le Nord avait son charbon, la Bretagne ses pêcheurs, l'Est la cathédrale de Strasbourg et le Sud, la côte d'Azur et son soleil.

Sur des cartes muettes, l'écolier affichait ses connaissances. À lui de situer à leur véritable place:

villes, rivières, montagnes. Brie n'était pas qu'un fromage, Mont-Blanc qu'une crème dessert, cette Seine n'avait rien de commun avec le théâtre. L'exercice était périlleux. De nos jours, les cartes météo des « étranges lucarnes » font apparaître parfois de grossières anomalies qui n'auraient pas échappé à l'instituteur de nos jeunes années.

Aujourd'hui, la découverte du monde n'est plus l'apanage des explorateurs. On part en voyage de noces au Mexique, les 50 ans de mariage vous conduisent à Venise, le commun des mortels monte en avion comme on gravit un escalier. La géo de notre enfance est bien lointaine, Internet a remplacé le planisphère, Un seul clic vous permet de tout savoir sur le Pakistan, la Mongolie, la longueur du Loiret, voire la population de Sassari en Sardaigne.

Pour la nostalgie, une visite s'impose dans la salle de classe reconstituée à quelques pas...

#### Histoire

Toujours intéressant de savoir d'où l'on vient pour être susceptible de savoir où l'on va. L'histoire de France, c'est d'abord des dates: Marignan (1515), Charlemagne (800), la Révolution (1789), mais aussi les lieux: Alésia, Crécy, Verdun, les plages du Débarquement et enfin des personnages: Clovis, Jeanne d'Arc, Bayard, Louis XVI et, plus près de nous, De Gaulle.

Nos ancêtres les Gaulois ne nous ont jamais parus aussi lointains, même si désormais barbes, colliers et moustaches sont redevenus à la mode. Les

# Dans l'emploi du temps des écoliers d'antan



Yves Robert à l'école.

chevaliers symbolisent les premiers westerns de l'Histoire et la Saint-Barthélémy reste un massacre des plus sanglants.

Henri IV n'était pas né roi mais paysan, le Vert Galant nous laisse un merveilleux château, au pied du Gave et une célèbre recette, la poule au pot.

Au fil du temps, la folie des hommes, les croyances, l'ambition et la démesure ont engendré des guerres. Elles ont coûté des vies, brisé des familles, détruit villes et villages, anéanti l'économie, la richesse des pays. 14-18, 39-45, ces dates terribles ont peuplé les cimetières. L'école nous a parlé de tout cela avec la gravité qui s'imposait. Mais l'oubli fait son œuvre.

Que signifient encore de nos jours les noms de Guynemer, Clémenceau, Foch puis plus près de nous Churchill, de Lattre, Eisenhover? Aujourd'hui, l'Histoire se vit à travers la télévision, l'image est devenue reine, l'émotion en découle. Les livres qui tentaient de raconter le passé paraissent bien désuets. Pourtant en 2022, la guerre est encore d'actualité, l'ambition des hommes à l'ordre du jour et la misère toujours présente.

#### Morale

L'École a pour mission d'apprendre, d'ouvrir les esprits et les cœurs. La morale occupait donc une place importante au sein du programme éducatif.

L'exemple est la plus belle preuve à l'heure de démontrer. C'est pourquoi la leçon de morale s'accompagnait toujours de morceaux choisis.

Pour éviter le gaspillage du pain, on évoquait les proverbes. « Mieux vaut sardine sur son pain que perdreau qui vole. » Dans les Misérables, Hugo, à travers l'histoire de Jean Valjean, démontrait que le vol d'un quignon de pain pouvait mener au bagne.

#### Dans l'emploi du temps des écoliers d'antan

Le travail bien fait était illustré par l'exemple du boulanger, le premier des travailleurs, celui qui peine pendant que nous dormons.

L'amour de son pays était aussi largement évoqué à travers la défense de la patrie. Les événements d'Ukraine ont remis le sujet à l'ordre du jour. Un peuple est capable par son courage, sa bravoure, sa détermination de résister au péril de sa vie.

Pour se méfier des apparences, la formule la plus répandue était : « *l'habit ne fait pas le moine* ».

« La bonne mine peut cacher la sottise ».

La vanité, souvent liée à l'argent, est dénoncée de la sorte : « l'argent ne fait pas le bonheur et bien mal acquis ne profite jamais ».

Signe des temps, la morale n'est plus à l'ordre du jour, l'informatique l'a supplantée à l'heure de confectionner les emplois du temps. Reste à savoir si ce moyen moderne aura la vertu de marquer les esprits comme *Sans Famille* avec mère Barberin, Joli Coeur et le bon Vitalis.

Enfin, permettez-moi de vous offrir pour la route, cette pensée de Pagnol, évoquée lors de sa trilogie: «L'honneur c'est comme les allumettes, ça ne sert qu'une fois ».

Yves Robert

# Écoles, maîtres et écoliers dans l'onomastique normande

Dominique Fournier

Autant le dire tout de suite : l'école et l'enseignement en général n'ont laissé dans notre région que peu de traces onomastiques, tant dans les noms de lieux que les noms de personnes. Les noms de rues (ou odonymes) se révèlent plus abondants, mais la fréquence de ces attestations est contrebalancée par leur uniformité et, dans la plupart des cas, par leur consternant manque d'intérêt. C'est pourquoi nous avons « ratissé large » dans les lignes qui vont suivre, afin de recueillir quelques témoignages linguistiques passés ou présents de la chose scholastique (res scholastica) en Normandie.

#### Autour du mot école

Une origine paradoxale

L'ancien français escole « école », qui a également signifié entre autres « conseil ; façon, manière » et même parfois « cabaret » [sic], est issu sans surprise du latin *schola* « école, lieu où l'on enseigne; leçon, cours, conférence ». Ce mot représente un emprunt au grec σχολή, *skholé* « loisir consacré à l'étude », sens également conservé en latin.

Le substantif grec lui-même a d'abord signifié « action de retenir (le temps, le travail) », d'où « pause, loisir ». Il représente un dérivé de l'indo-européen °seg<sup>h</sup>- « tenir », « retenir » (degré zéro °sg<sup>h</sup>-), duquel procèdent également, par l'intermédiaire du grec, des termes aussi divers qu'époque, schéma, eunuque ainsi que l'allemand Sieg « victoire » (initialement « prise, conquête »).

# Quelques témoignages anciens

On sait que l'enseignement au Moyen Âge fut principalement assuré par l'Église. De fait, les premières mentions de l'école en Normandie le sont pratiquement toujours en relation avec un établissement religieux. Sans remonter jusqu'à Charlemagne et les idées folles que l'anglo-saxon Alcuin lui soufflait dans le tuyau de l'oreille, revenons un instant à l'époque de Guillaume et de son fidèle Lanfranc, tel qu'il est évoqué par le bon Orderic Vital. On relève chez ce dernier les termes de schola « école » et de magister « maître », dont il est clair cependant qu'ils s'appliquent plutôt à un enseignement supérieur.

L'auteur des Historiæ ecclesiasticæ (1123/1141) révèle en effet que Lanfranc, né à Pavie (Italie) vers 1010, avait étudié dans sa jeunesse dans les écoles des arts libéraux, s'intéressant tout particulièrement aux lois séculières de son pays (ab annis infantiæ in scholis liberalium artium studuit, et sæcularium legum

peritiam ad patriæ suæ morem intentione laica fervidus edidicit)<sup>1</sup>.

S'étant fait moine à l'abbaye du Bec, alors dirigée par Herluin, il y devint maître (c'est-à-dire écolâtre ou magister scholarum, responsable d'une école attachée à un établissement religieux), et, selon les termes élogieux d'Orderic Vital, « il fit briller dans son enseignement toutes les richesses des lettres philosophiques et divines. Il excellait à résoudre les problèmes les plus épineux des uns et des autres. Ce fut sous un tel maître que les Normands reçurent leurs premières notions de littérature; et c'est de l'école du Bec que sortirent tant de philosophes versés aussi bien dans les sujets théologiques que séculiers » (magister processit, quo docente philosophicarum ac divinarum litteratum bibliotheca efflusit. In utraque nodos quæstionum solvere potentissimus erat. Hoc magistro primitus Normanni litteratoriam artem perscrutati sunt, et de schola Beccensi eloquentes in divinis et sæcularibus studii sophistæ processerunt)2. Guillaume, on le sait, fera de lui le premier abbé de Saint-Étienne de Caen, puis le bombardera archevêque de Cantorbéry en 1070.

De fait, la mention de scolæ dans les textes latins médiévaux évoque de manière générale des lieux d'enseignement, sans qu'il soit toujours possible de préciser le niveau des études que l'on y poursuivait. Cependant, il est vraisemblable que plus l'établissement était important (église cathédrale, abbaye), plus

<sup>1.</sup> ORDERIC VITAL, II, Liber quartus, p. 209.

<sup>2.</sup> ORDERIC VITAL, II, Liber quartus, p. 210.

l'enseignement y était élevé. Inversement, l'école attachée à une simple église paroissiale devait y être plus élémentaire. Ce devait être le cas de celles que l'on trouve mentionnées, vers 1181/1182, dans une confirmation par Henri II Plantagenêt des biens de l'abbaye de Saint-Martin d'Aumale, évoquant diverses écoles d'églises dans cette ville : « Sainte-Marie du château, Saint-Pierre, Saint-Lazare, Sainte-Marie outre l'eau avec la dîme, les écoles et toutes autres choses leur appartenant » (Sancta Maria de Castello, Sanctus Petrus, Sanctus Lazarus, Sancta Maria ultra aquam cum decimatu et scolis et omnibus aliis pertinenciis suis).

Le même flou persiste plusieurs siècles plus tard, où le moyen français escolle, escholle, eschole, escole désigne de manière globale tout lieu d'étude ou d'enseignement (comme d'ailleurs en français moderne, où le terme inclut la gamme d'établissements allant de l'école maternelle aux Grandes Écoles). Ainsi un document de 1424, sur lequel nous reviendrons plus bas, mentionne un maistre d'escolle de Saint-Étienne-sur-Sarthe<sup>3</sup>, apparemment laïque, à qui le père d'un enfant de sept ou huit ans fait ces recommentations : il convient que vous me le gardez, nourriciez, gouvernez et doctrinez en vostre escolle bien et deuement, ainsi que bien faire le saurez. Il s'agit donc ici de l'équivalent d'un école primaire. Plus de deux siècles plus tard, Charles de Bourqueville, chantre de la ville de Caen au 16<sup>e</sup> siècle, parle ainsi de l'Université du lieu dans son célèbre ouvrage Les recherches et Antiquitez de la ville et Université de Caen, et lieux circonvoi-

<sup>3.</sup> Ancienne commune aujourd'hui rattachée à Saint-Aubin-de-Courteraie [61].

sins les plus remarquables, publié en 1588 : [En 1474] Marie duchesse d'Orleans [...] donna et aumosna à ladicte Université les maisons où de present sont les grandes escolles [...]. Ces escolles sont situees en une haute rue au quartier de sainct Sauveur, au plus bel air qui soit en la ville, et que au tour d'icelles sont des Colleges, Pedagogies, estudes, et plusieurs libraires, et les Convens des Croisiers et Cordeliers : en un des bouts desquelles escolles sont affichez des posteaux de bois, et de grosses chaisnes de fer tendues pour empescher que les charettes et harnois ne passent par la rue, et que le bruit ne nuise aux lectures publiques, qui se font ordinairement, et autres actes solennels (on trouvera ce passage cité de manière plus complète en fin d'article).

# Traces odonymiques et toponymiques

Les lieux où étaient situées ces escolles ont généré à Caen quelques noms de rues, où ne figure cependant jamais le mot école (alors que le type odonymique rue de l'École / rue des Écoles est surabondant en Normandie): les écoles et collèges relevant des couvents des Croisiers et des Cordeliers sont indirectement rappelés par les actuelles rue des Croisiers (rue des croisez 1575, [rue] desdicts Croisiers 1588, rue des Croisiers 1672) et rue des Cordeliers (la rue merchiere qui est appellee la rue aux freres menours 1421, rue des cordeliers 1575). Quant à cette fameuse voie que des chaînes anti-bruit protégeaient de la pollution sonore,

 <sup>«</sup> aux frères mineurs (de l'Observance ou Conventuels) », autre nom des Cordeliers.

c'est l'actuelle rue Pasteur, connue au 19<sup>e</sup> siècle sous le nom de rue de la Chaîne (*rue de la Chaîne* 1855, *rue de la Chaîne* 1896).

Nous l'avons dit, les noms de rues normandes évoquant la présence actuelle ou passée d'une école sont très nombreux, et pour la plupart sans intérêt : allée, avenue, boulevard, carrefour, chemin, impasse, place, route, rue de l'École / des Écoles, presque tous modernes. C'est à Rouen qu'il faut aller pour trouver une rue de l'École datant du Moyen Âge (vicus scolarum grammaticalium 1293, rue de l'Escole de Grantmaire<sup>5</sup> s.d., rue de l'Escole 1523/1541 [cité vers 1650], r. de l'Ecolle 1750, rue de l'Ecole 1847). Il s'agissait de l'école du chapitre de la cathédrale, dans la paroisse Saint-Laurent. Plus tardive et aujourd'hui disparue est la rue de l'École à Alençon [61; Rue de l'Ecole 1811], en relation avec l'ancien collège des Jésuites; c'est aujourd'hui l'une des allées du Parc de la Dentelle.

Parmi les odonymes modernes, on notera cependant la Vieille École et la rue de la Vieille École à Montfarville [50]; la rue et l'impasse de l'École Normale à Alençon [61]; la Petite rue de l'École à Bois-Guillaume [76], qui jouxte l'École de Musique; et la sente des Écoles à Aubigny [14], de sens explicite, mais qui désigne une rue et non un sentier. Un bref détour par l'école maternelle nous fournira d'une part l'ancienne impasse de la Maternelle à Aubevoye [27], aujourd'hui devenue l'allée Charles Perrault, site de l'école maternelle Le Chat Botté. Notons que le nom de Charles

 <sup>«</sup> l'école de grammaire"; graphie d'après la prononciation de l'époque, avec [ã] nasalisé.

Perrault a été donné en Normandie à au moins trois autres écoles maternelles à Écouché, La Ferté-Macé [61] et Déville-lès-Rouen [76].

Pour ce qui est des toponymes, le constat est à peu près le même : les innombrables appellations de type l'École ou les Écoles sont modernes, et font simplement référence à l'établissement scolaire local. On relève cependant quelques noms un peu plus anciens, désignant une terre ou une construction en relation (de propriété ou de simple contiguïté) avec l'école du lieu. Ainsi, le Champ de l'École à Crocy [14; champ de l'école 1824], et Sainte-Honorine-du-Fay [14; Champ de l'Ecole 1828]; la Cour de l'École à Notre-Dame-de-Fresnay [14; la cour de l'école 1835], Vieux-Pont [14; la cour de l'ecole 1834], Le Renouard [61; la Cour de l'Ecole 1829] et Berville-la-Campagne [27]; la Croix de l'École à Geffosses [50; la Croix de l'Ecole 1823], près d'un calvaire à un carrefour; la Maison de l'École à Villers-sur-Mer [14]; les Prés de l'École à Fatouville-Grestain [27]; ou encore les Terres de l'École à Bailleul, aujourd'hui Bailleul-Neuville [76; Terres de L'Ecole 1823].

Enfin, dans la catégorie anthroponymes, citons les rares patronymes actuels Lécolle / Lecolle [50, 76] et Delecolle [50, 14], reposant sur l'ancien français *l'escole | de l'escole*: nom de maître d'école, de personnage attaché à une école ou y résidant, voire encore de donneur de conseils (si l'on prend en compte le sens de « conseil; façon, manière » de ce mot).

# Quelques dérivés

L'ancien français escoler « écolier » et « étudiant », reflète la même ambiguïté que le mot escole. Il est issu, par l'intermédiaire du gallo-roman °scolare, du latin scholarem, accusatif de l'adjectif scholaris « de l'école ». Il fut refait en moven français en escollier, escholier, par changement de terminaison et attraction du suffixe agentif -ier. Il est en outre certain que dans certains cas, ce mot a aussi désigné un enseignant. Ainsi, le fait de rencontrer un scolarius mentionné en tant que témoin dans une charte médiévale (Giraldus scolarius vers 1083/1085 au Bourg-l'Abbé à Caen) fait hésiter Lucien Musset<sup>6</sup> entre les sens d'écolier (ou plutôt d'étudiant) et d'écolâtre, qui semble ici plus probable. Ce dernier est habituellement désigné en latin médiéval par la locution magister scolarum, littéralement « maître des écoles » : ainsi, Radulfus dictus Paste, magistrum scolarum Constanciensem en 1237 à Coutances: un autre document mentionne vers 1235/1238 le decanus, cantor et maaister scolarum Abrincensis dvocesis (doyen, chantre et écolâtre du diocèse d'Avranches). L'écolâtre est également appelé en latin médiéval scolasticus (mot qui en latin classique a désigné aussi bien un rhéteur, un avocat, qu'un lettré, un savant, et même un écolier ou un étudiant). Voici par exemple magister Robertus de Campellis quondam scolasticus Constanciensis en 1248 et magister Herveus, scolasticus Constantiensi en 1274. deux écolâtres de Coutances.

Le flou entourant le mot *escoler* en ancien français se perpétue à l'époque du moyen français, où le terme *escollier*, *escholier* conserve toute son ambiguïté. Un document de 1424 fait état d'une rémission octroyée par Henri VI d'Angleterre à deux frères dont un maître

<sup>6.</sup> Musset, p. 148b, dans l'Index rerum.

d'école à Saint-Étienne-sur-Sarthe (voir note 3 ci-dessus), ranconnés de 31 francs or par les Anglais de la garnison d'Essai pour avoir donné asile à un enfant qui leur avait été confié par le parti des ennemis (voir le texte complet en fin d'article) : Jean Hurel, demourant en la parroisse de Saint Estienne de Courtainnes, ou bailliage d'Alencon, y est décrit comme un povre escollier soy entremettant pour avoir sa povre vie et substentacion de fait d'escolage et de moustrer science et doctrine. Or le même document, quelques lignes plus bas, qualifie clairement Jehan Hurel de maistre d'escolle. On notera au passage le terme escolage « enseignement », orthographié plus loin escollage (la nourreture et escollage et despense du dit enfant). Dans la description de l'Université de Caen en 1588 par Charles de Bourgueville, déjà citée, il semble bien que les escolliers soient également des enseignants : l'auteur évoque ainsi les maisons qui ont été faictes approprier pour l'usage des Docteurs, Regents et escolliers. Il opère par ailleurs une nette distinction entre escolliers et estudians, en mentionnant d'une part la bibliothèque, de laquelle des Docteurs, et le Clavier d'icelle Université ont les clefs pour la clorre et ouvrir aux estudians; et de l'autre l'existence d'une horloge afin que les Docteurs, Regents et escolliers soyent bien reglez en leurs lectures (où ce dernier mot a en moyen français le sens de « leçon, enseignement »; autrement dit, « pour qu'ils finissent leurs cours à l'heure »).

C'est certainement ce sens de « maître d'école », « enseignant », etc., qui est à l'origine du patronyme Lé-COLLIER ou LECOLLIER [76, 27, 14...], variante LECOLIER [76, 27], nettement centré sur la Haute-Normandie.

Pour ce qui est des odonymes, ils sont tous modernes, et s'appliquent à des voies menant à un établissement scolaire primaire ou secondaire. Citons entre autres le fréquent chemin des Écoliers à Saint-Fromond, Saint-Samson-de-Bonfossé [50], Évrecy, Sainte-Honorinedu-Fay<sup>7</sup> [14], Colonard-Corubert, Courtomer<sup>8</sup>, Saint-Georges-des-Groseillers [61], Amfreville-sur-Iton, Surville<sup>9</sup> [27]. Aubermesnil-Begumais, Fontenay [76], etc. Un peu moins fréquents sont les types rue des Écoliers à Saint-Samson-de-Bonfossé [50], Les Aspres [61] et Surville [27]; on notera à Rânes [61] la variante graphique archaïsante (quoique moderne) rue des Escholiers. Parmi les types les plus rares, voici encore le passage des Écoliers à Falaise<sup>10</sup> [14], Messei [61] et la sente des Écoliers à Acquiany [27]. Quant à la Voie aux Écoliers à Banville [14], il s'agit d'un microtoponyme plus ancien (Voies aux écoliers 1808, Voie aux Ecoliers 1809) désignant un ensemble de terres de labour traversé par le chemin de Sainte-Croix (actuelle D112a).

Nous terminerons ce tour d'horizon des écoliers par le nom de la résidence universitaire de Caen, judicieusement baptisée Scolaris qui est, nous l'avons vu, l'étymon latin du mot *écolier*.

L'ancien français escolant est le participe présent du verbe escoler « enseigner, rendre savant », mais aussi « endoctriner, séduire »<sup>11</sup>, d'où diverses valeurs

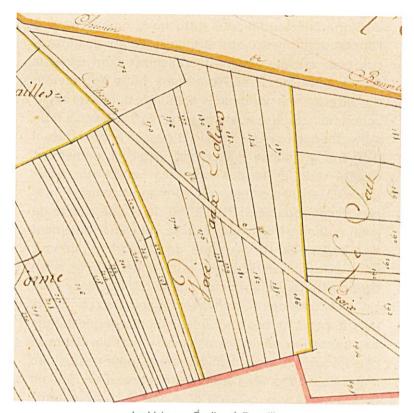
<sup>7.</sup> Ce chemin débouche dans la rue des Écoles.

<sup>8.</sup> Mène à l'école primaire des Monts d'Amain.

<sup>9.</sup> Se prolonge par la rue des Écoliers.

<sup>10.</sup> Longe l'école maternelle Camp Ferme.

<sup>11.</sup> Il a cependant existé deux autres verbes escoler en ancien français,



La Voie aux Écoliers à Banville [cadastre napoléonien, 1809].

possibles pour les patronymes Écolan [50], Escolan [76, 61, 50], Écolant [27]; Lecolant [27, 76], Lecolland (encore attesté dans le Calvados au 19° siècle) et peut-être Scolan [76, 14, 50...]. On les trouve attestés en Normandie à date ancienne par *Ingulfus Escollant* au 11° siècle à Rouen [76], et plus tardivement par la mention des *heritiers Noel Lecolland* en 1823 à Arganchy [14].

l'un signifiant « glisser », et l'autre « serrer dans ses bras ».

Marie-Thérèse Morlet12 rattache le type Escolan à l'ancien occitan escolan « étudiant », ce qui doit être le cas pour quelques noms méridionaux dont certains ont pu se retrouver en Normandie. Mais l'ancienneté des attestations normandes démontre que cette explication ne peut être que marginale. Par ailleurs, il a pu s'effectuer certaines confusions avec le nom médiéval d'origine germanique Escoland, Scoland, également attesté sous les formes latinisées Scollandus, Scotlandus<sup>13</sup>, et bien attesté en Normandie (ainsi, Rogerius Scollandus vers 1040/1050 dans une charte de confirmation de Guillaume; on se souvient également de Scollandus, l'archevêque de Cantorbéry déposé par Guillaume et remplacé par Lanfranc). Passé en Grande-Bretagne à l'époque de la Conquête, ce nom est à l'origine des patronymes anglais Scollan, Scot-LAND, dont les formes anciennes14 montrent que le sens de « personne originaire d'Écosse » est loin d'être le plus fréquent. Le maintien inhabituel (pour ne pas dire impossible dans des conditions normales) de l'initiale [sk-] dans Scolan pourrait être l'indice d'une réintroduction tardive en Normandie de la forme britannique, et donc d'un aller-retour Normandie ightarrow Angleterre ightarrowNormandie, étant donné les fréquents contacts entre les deux pays après la Conquête. Mais on pourrait tout aussi bien considérer qu'il s'agit là d'une forme aphé-

<sup>12.</sup> MORLET, p. 383b.

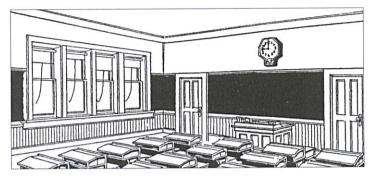
<sup>13.</sup> Germanique *Skolland*, forme assimilée de *Skotland*, combinaison tardive des éléments *skot-* « écossais » + -*land* « terre, pays ».

<sup>14.</sup> Scotlandus 1081 dans le Kent; Scollandus 1086 dans le Domesday Book du Sussex; Scotlande 1101/1107 dans le Norfolk; Gaufridus filius Scotlandi 1130 dans le Hampshire; Thomas Escollant 1198 dans le Kent, etc. Cf. REANEY et WILSON, p. 395b.

rétique d'*Escolan(t)*, ou plus précisément d'une forme déglutinée (*Lescolan* étant perçu comme *le Scolan*, avec chute ultérieure de l'article).

Nous avons déià rencontré le latin médiéval scolasticus « écolâtre », qui procède du latin classique scholasticus « relatif à l'école », et, en tant que substantif « lettré, savant; écolier, étudiant », etc. Le mot représente un emprunt au grec grec σχολαστικός, skholastikós « scolaire, qui a rapport à l'école; studieux, érudit », dérivé adjectival du verbe σχολάζειν, skʰolázein « jouir de loisirs, consacrer son temps à l'étude », luimême tiré de σχολή, skʰolḗ́ « loisir consacré à l'étude ». Le latin en a tiré le cognomen (surnom) Scholasticus, dont la forme féminine Scholastica a survécu en Normandie en tant que nom de baptême médiéval (ainsi. Scholastica. filia Gaufridi dicti le Boucher en 1272 à Hautteville-Bocage, 50). Sa forme romane populaire, Escolasse ou Scolasse, est à l'origine du matronyme ÉCOLASSE [14, 50...], nettement centré sur le Calvados.

L'emploi de ce nom constitue le réemploi de celui de sainte Scolasse ou Scholastique, sainte italienne (~480-~543), sœur de Benoît de Nursie, qui aurait fondé une communauté bénédictine de femmes. Après sa mort, son corps fut transporté au Mans (alors que celui de son frère était amené à Fleury-sur-Loire, aujourd'hui Saint-Benoît-sur-Loire). Dans l'Orne, le nom de la commune de Sainte-Scolasse-sur-Sarthe (Sancta Scolastica 1050, Sainte Escolasse 1324, 1403, Ste. Scolace 1612/1636) constitue l'une des très rares traces toponymiques de son culte en France (on trouve également une Sainte-Scolastique dans le Loiret).



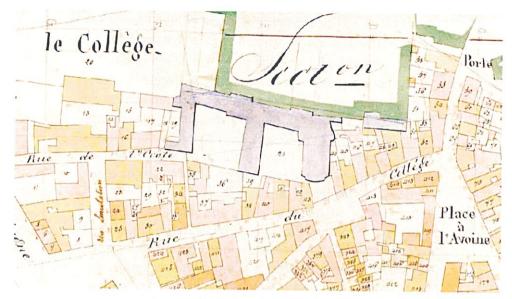
### Autres lieux d'enseignement

## Le collège

L'ancien français tardif colege a d'abord eu les sens de « confrérie, ordre religieux » et de « compagnie, association, ensemble de personne de même rang ou fonction ». Il repose sur le latin collegium, lui-même formé sur collega « collègue, confrère, compagnon », littéralement « celui qui exerce la même charge dans une magistrature »15. Progressivement spécialisé, entre autres, au sens de « corps enseignant d'un établissement », le mot passe dès le 15<sup>e</sup> siècle à celui de « lieu où l'on enseigne des lettres et les sciences » qu'il a toujours aujourd'hui, compte tenu de nombreuses nuances de sens dans le temps et l'espace. C'est à un tel établissement que fait allusion Charles de Bourgueville en 1588 lorsque, après avoir décrit les escolles de l'Université de Caen, il ajoute qu'au tour d'icelles sont des Colleges, Pedagogies, estudes, et plusieurs libraires.

Comme nous l'avons vu pour l'école, les toponymes et odonymes évoquant un collège sont nombreux mais pour la plupart modernes et peu instructifs, types le

<sup>15.</sup> Ce mot se rattache lui-même au latin lex, legis « loi ».



Les rues de l'École et du Collège à Alençon [cadastre napoléonien, 1811].

Collège, impasse, place et rue du Collège. Signalons néanmoins un lieu-dit à Pont-L'Évêque [14; le collége 1830], désignant une terre appartenant à la ville de Pont-l'Évêque à cette date; la rue du Collège à Alençon [61; rue du College 1772, Rue du Collège 1811, Rue du Collège 2022), ainsi nommée d'après le collège des Jésuites installé dans cette ville en 1675; la rue de l'Ancien Collège à Saint-Sever-Calvados [14], qui longe aujourd'hui une école maternelle; ainsi que la rue du Vieux Collège à Vire [14].

## Les Quatre Nations

Les toponymes et odonymes faisant directement ou indirectement référence à un collège nous amèneront à

évoquer ici le curieux cas des *Quatre Nations*, mentionnées au moins une quinzaine de fois en Normandie.

Au 17e siècle, on a appelé Quatre-Nations ou Collège des Quatre-Nations un collège fondé à Paris par Mazarin en 1661, pour l'éducation et l'entretien de soixante enfants originaires des pays conquis par Louis XIV (à savoir, l'Alsace, les Pays-Bas, le Roussillon et la province de Pignerol). Il se pourrait donc que les toponymes en Quatre-Nations représentent d'anciennes possessions de ce collège (qui en tirait des rentes, etc.), ou qu'ils soient d'une manière ou d'une autre en relation avec lui : établissement dépendant de la fondation primitive, etc., voire également une enseigne d'auberge célébrant ces glorieuses annexions. Le collège lui-même fut supprimé à la Révolution, puis affecté en 1806 à l'Institut de France. Mazarin lui avait entre-temps léqué sa bibliothèque, aujourd'hui connue sous le nom de bibliothèque Mazarine.

Il est à noter que le type toponymique les Quatre Nations est presque exclusivement attesté en Normandie, et centré sur le Calvados. On n'en relève que deux autres exemples en France au 19<sup>e</sup> siècle, l'un dans le Cher et l'autre en Loire-Atlantique.

On relève ainsi les Quatre Nations en tant que nom de hameau ou de ferme à Ozeville [50; les quatre nations 1801], Colleville-sur-Mer [14; les Quatre-Nations 1883; d'où le chemin homonyme] et Pennedepie [14], Cricqueville-en-Auge [14; ferme des Quatre Nations 1982], Longraye [14; les Quatre Nations 1831], Pennedepie [14; les Quatre Nations 1808], Saint-Martin-de-Fresnay [14; la Cour-des-Quatre-Nations 1883], Sommervieu [14; les 4 Nations 1753/1785, les 4 nations

1809], Sully et Tour-en-Bessin [14; *les Quatre-Nations* 1883; d'où le chemin et la rue homonymes à Tour], ainsi que La Haye-Malherbe [27; *les Quatre-Nations* 1878].

La variante Cour des Quatre Nations se rencontre à Agy [14; *La Cour-des-Quatre-Nations* 1883], Croissanville [14; *Cour des 4 nations*; *Cour des 4 Nations* 1812], Grandcamp-Maisy [14; *Cour Quatre Nations* 1982] et Longues-sur-Mer [14; *Cour 4 Nations* 2003].

Parmi les odonymes, citons encore la rue des Quatre Nations à Cheux [14] et l'impasse des Quatre Nations à Louviers [27; *impasse des Quatre-Nations* 1878]<sup>16</sup>.

# Le lycée

L'emploi du mot *lycée* en tant que nom commun désignant un établissement scolaire est très tardif en français (la première attestation connue est datée de 1721). Il constitue le réemploi du nom de *Lycée*, le gymnase athénien où enseignait Aristote au sein de l'école péripatéticienne. Le nom apparaît en français sous sa forme hellénisante *Lyceon* en 1534, francisée en *Lycée* en 1568. Il était auparavant connu sous sa forme latinisée *Lyceum*, adaptation du grec Λύκειον, Lúkeion. Ce gymnase était ainsi appelé du fait de sa proximité avec le temple d'Apollon lycien (Απόλλων Λύκειος, Αρόllōn Lúkeios), « le dieu-loup », dont le surnom est formé sur le mot λύκος, lúkos « loup ».

Mis à part les noms des lycées aux-mêmes, on ne relève guère que quatre odonymes comportant ce

<sup>16.</sup> Peut-être y a-t-il eu ici confusion, de la part de l'auteur du *Diction*naire topographique de l'Eure, avec l'impasse des Quatre Coins à Louviers, car on n'en relève aucune autre trace.

terme en Normandie. La rue du Lycée à Coutances [50] réunissant aujourd'hui les anciennes rue de la Filanderie et rue Passe-Maire, fait référence au lycée Charles-François Lebrun. La rue des Lycées à Granville [50] se faufile entre le lycée polyvalent Julliot de la Morandière et le lycée hôtelier Maurice Marland. La rue du Lycée à Lillebonne [76] doit son nom au lycée Guillaume le Conquérant. Quant à l'allée du Lycée Agricole à Auzebosc [76], elle mène au lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Yvetot.

Nous ne pourrons quitter les odonymes évoquant un lycée sans mentionner la Voie Bachelière à Val-de-Reuil [27], aimable et optimiste plaisanterie du conseil municipal pour désigner la rue menant au lycée général et technologique Marc Bloch. C'est d'ailleurs la même municipalité qui avait eu l'heureuse idée de nommer la voie menant à la Trésorerie l'allée Pique-Sou, à deux pas de l'impasse du Fisc, et de baptiser rue de la Détente celle qui aboutit au complexe sportif Léo Lagrange!



## Effets pervers de l'éducation

Dans la célèbre pièce d'Oscar Wilde dénommée The Importance of Being Earnest (généralement traduite sous le titre L'importance d'être Constant), une

vieille anglaise du nom de Lady Bracknell est ravie d'apprendre que son futur gendre « ne sait rien », et s'emporte aussitôt contre le système éducatif britannique qui pervertit la pure et délicate ignorance de la jeunesse. Du côté de la Normandie, lorsque l'on jette un coup d'œil aux quelques patronymes et anciens surnoms médiévaux suggérant que leurs porteurs ont recu une certaine instruction, force est de constater que celle-ci n'a que peu souvent abouti aux résultats escomptés. L'ancien français doit, duit « instruit, savant"17 est sans doute à l'origine de certains Doiт [50], Dниіт [61...], LEDOIT [14, ], LEDOUIT, etc., mais il s'est inévitablement confondu avec doit. duit « ruisseau: conduit». d'où une relative incertitude quant à la valeur exacte de ces noms. Ils sont attestés à date ancienne par les dénommés le Doi au 12e siècle et le Doy au 13e siècle à Caen, ou encore Oliverus le Doys en 1321 à Lisieux [14].

Le fait que certains de ces noms aient effectivement eu le sens de « savant, instruit » est confirmé par la grande abondance de leurs antonymes qui, eux, sont sans ambiguïté. Le plus fréquent d'entre eux est le type anthroponymique issu de l'ancien français mal duit « peu instruit, peu savant; malhabile », etc., à l'origine des actuels Mauduit [14, 50, 61, 76, 27], très fréquemment attesté, Mauduy [14, 50, 76] et Maudouit

<sup>17.</sup> Du gallo-roman °DOCTU reposant sur le latin doctus < indo-européen °dok-to-s, participe passé de °dok-eye-, littéralement « faire accepter », forme suffixée à valeur causative de la racine °dek- « prendre, accepter », au degré en o. Du radical verbal °dok-eye- procède le latin docere « enseigner, instruire », initialement « faire apprendre » > ancien français duire « instruire, élever », dont duit est le participe passé.

[50, 14...]18. Citons leurs ancêtres médiévaux, et tout aussi peu instruits, Rodulfus Malduict vers 1037/1055, peut-être à Saint-Wandrille-Rancon [76]; Male doctus vers 1078/1094 et Tustinus Male doctus en 1126. Tustinus filius Male docti vers 1120/1146 aux Préaux [27]; Hugo Malduit en 1180 et 1198, Ascelin Maldoit en 1198 au bailliage d'Exmes [61]; Willelmus Mauduit vers 1204 à Saint-Martin dans le Vexin Normand [27]: Richart Mauduit, prevost des diz Templiers en 1307 à Bretteville-le-Rabet [14]; Thomas Mauduit en 1332 à Étienville [50]; Jehan Mauduit, a present demourant a Lisieux en 1391; Robert Mauduict au début du 16e siècle, bourgeois à Lisieux; Guillaume Mauduyct en 1553, variante Guillaume Mauduit en 1571, conseiller de ville à Lisieux; honneste homme Jacques Mauduict, sieur de la Roziere en 1605 et Marie Mauduict. veufve de feu Me Pierre Lambert, escuier, sieur de Formentin en 1636, toujours à Lisieux; Michel Mauduit en 1707 à Blangy-le-Château [14], etc. On rapprochera ces noms de celui de maistre Robert Malaprins, docteur en medechine en 1510 à Rouen [76]; son sens de « mal appris, mal instruit » n'aura sans doute pas incité ses contemprains à venir le consulter très souvent...

Ceci dit, on pourra peut-être se demander s'il est préférable d'être mal instruit plutôt que de faire usage de son savoir à de mauvaises fins. Ce fut sans doute la voie choisie par *Godefridus Malsaveir* « mauvais savoir, mauvaise sagesse » (référence possible à la sorcellerie), attesté vers 1080/1083 à proximité de Caen où il était vraisemblablement passé du côté obscur de

<sup>18.</sup> Ces noms peuvent parfois reposer également sur l'adjectif *malduit* « malmené, mal conduit ».

la Force. Il en allait sans doute de même pour *Radulfus Malesarz* en 1180 au bailliage du Cotentin [50], *Eustachius Malesarz* en 1198 au bailliage d'Exmes [61], ainsi que *le capitaine Malesart* en 1554 à Cherbourg [50], dont le nom est issu de l'ancien français *males arz* « mauvais arts (magiques) », éventuel surnom de sorcier.

# **Dominique Fournier**



#### ANNEXES

١

#### RÉMISSION OCTROYÉE PAR HENRY VI AUX FRÈRES HUREL, LABOUREUR ET MAÎTRE D'ÉCOLE, 1424.

Henry, par la grace de Dieu roy de France et d'Angleterre, savoir faisons a tous presens et avenir nous avoir receu l'umble supplicacion et requeste des parens et amis charnelz de Jehan et Jehan, diz Hurel, freres, communs en biens, noz hommes subgiez n'agaires demourans en la paroisse de Saint Estienne de Courtainnes<sup>19</sup> ou bailliage d'Alencon, l'un d'iceulx freres, c'est assavoir l'ainsné, soy entremettant du fait de labour, et l'autre povre escollier soy entremettant pour avoir sa povre vie et substantacion de fait d'escolage et de moustrer science et doctrine a son povoir a enfans que pere et mere lui vueillent baillier, contenant comme, environ de Purificacion Nostre Dame derrain passee eut deux ans, iceulx freres lors et depuis

<sup>19.</sup> Cacographie; lire Courtheraye, Courteraie ou une forme similaire.

demourans en la dicte paroisse de Saint Estienne de Courtaines. vint par nuit en l'ostel d'iceulx freres un nommé Robin Lorieult. acompaiané de onze ou douze personnes tous tenans le parti de noz ennemis et adversaires, lequel Lorieult dist aus diz freres ces parolles ou semblables en substance : « Vous, lehan Hurel, et vous, maistre d'escolle, son frere, je viens yssi devers vous. l'ay un petit enfant de l'aage de sept a huit ans. Il convient que vous me le gardez, nourriciez, gouvernez et doctrinez en vostre escolle bien et deuement, ainsi que bien faire le saurez, et je le vous desserviray une autre foiz en aucun endroit. » Et sans ce que par le dit Lorieult leur feust baillié alors ou depuis or, argent ne autre chose pour la nourreture et escollage et despence du dit enfant, iceulz freres, doubtans les males entreprises du dit Lorieult et ses complices, se chargerent de la garde du dit enfant pour Dieu et en euvre de charité, sans ce que depuis le dit bail le dit Lorieult, pere du dit enfant, ait conversé ou arresté en aucune maniere depuis le dit temps que une foiz ou deux a l'ostel des dis freres en passant son chemin avecaues nos diz ennemis et sans arrester ou dit hostel. Depuis lequel temps le dit enfant a tousjours demouré avecques les dis Hurel freres iusques a nagaires que, par intercession et moien d'aucunes personnes leurs haineux et malveillans. le cas dessus dit a esté annoncé a aucuns des gens de la garnison de nostre ville et chastel d'Essay, disans que les dis freres avoient gardé, nourry et gouverné, recellé et tenu a l'escolle par l'espace de deux ans ou plus un enfant d'un homme tenant nostre parti contraire. Et donc sans arrest, impetueusement et de felon courage, iceulx gens de nostre dicte garnison d'Essay vindrent en l'ostel des diz freres, la nuitee des Mors derrain passee, en laquelle ilz trouverent l'un d'iceulx freres, c'est assavoir le dit laboureur, leguel ils prindrent, lierent et menerent a telle lov que par leur dure contrainte et opression il leur promist paier la somme de xxxı francs d'or, sans le mener devers les gens de nostre justice [...]. Si donnons en mandement par ces présentes aux bailliz de Caen et d'Alencon [...]. Donné a Paris ou mois de novembre l'an de grace mil ccccxxIIII, et de nostre regne le tiers. Ainsi signé. Par le roy, a la relacion du Conseil. OGER.

Siméon Luce, Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468), Firmin-Didot, Paris, t. I, 1879, p. 161-163 [AN, sect. hist., JJ 173, n°19, f° 10]. II

#### ÉLOGE DES ÉCOLES CAENNAISES EN 1588.

[En 1474] Marie duchesse d'Orleans [...] donna et aumosna à ladicte Vniuersité les maisons où de present sont les grandes escolles [...]. Lesquelles maisons ont été faictes approprier pour l'ysage des Docteurs, Regents et escolliers, de façon que c'est vn arand, magnifique et superbe bastiment, qui contient en longueur l'espace de cent cinquante marches, et faict tout le costé d'vne rue, car aussy en ce seul bastiment sont les escolles de Theologie, Droicts Canon et Ciuil, Medecine, et les Arts où se font les lectures publiques, et actes de chaque faculté : et au mitan est posee une belle et singuliere librarie, fournie d'vne infinité de liures de toutes sciences, de laquelle des Docteurs, et le Clauier d'icelle Vniuersité ont les clefs pour la clorre et ouvrir aux estudians, selon que les opportunitez et occasions s'offrent. Et au haut de la vis d'icelle est posee une Orloge et cadran, afin que les Docteurs, Regents et escolliers soyent bien reglez en leurs lectures. Et ie diray que ces escolles sont situees en vne haute rue au quartier de sainct Sauveur, au plus bel air qui soit en la ville, et que au tour d'icelles sont des Colleges, Pedagogies. estudes, et plusieurs libraires, et les Conuens des Croisiers et Cordeliers: en vn des bouts desquelles escolles sont affichez des posteaux de bois, et de grosses chaisnes de fer tendues pour empescher que les charettes et harnois ne passent par la rue, et que le bruit ne nuise aux lectures publiques, qui se font ordinairement, et autres actes solennels.

Charles de Bourgueville, sieur du lieu de Bras et de Brucourt, Les recherches et Antiquitez de la ville et Université de Caen, et lieux circonvoisins les plus remarquables, Caen, 1588, rééd.

Éditions des Champs, 2008, p. 310-311.



### **Bibliographie**

MORLET, Marie-Thérèse, *Dictionnaire* étymologique des noms de famille, Perrin, Paris, 1991.

Musset, Lucien, Les actes de Guillaume le Conquérant et de la Reine Mathilde pour les abbayes caennaises, MSAN XXXVII, Caen, 1967.

Orderic Vital, *Historiæ ecclesiasti-cæ*, 1123/1141, éd. Auguste Le Prévost et Léopold Delisle, Jules

Renouard, Paris, t. I, 1838; t. II, 1840; t. III, 1845; t. IV, 1852; t. V, 1855.

Orderic Vital, *Histoire de Normandie* [archive], éd. François Guizot, trad. Louis Du Bois, 4 tomes, 1825-1827.

REANEY, Percy Hide et WILSON, R. M., *A dictionary of English Sur names*, Oxford University Press, Oxford, 3<sup>rd</sup> ed., 1995.



#### Sources des formes citées

AAEH: Almanach Annuaire du journal "L'Écho Honfleurais", Imprimerie R. Sescau, Honfleur, années 1924, 1927.

AAIH: Almanach Annuaire de l'Indépendant Honfleurais, Imprimerie I. Haize. Honfleur, année 1951.

ACAA: Les 50.000 adresses du Calvados et Annuaire Administratif Réunis. Caen. 1964.

ACO: Laurence Jean-Marie, "Anthroponymie caennaise et origine géographique des caennais (XI°-milieu du XIV° siècle)", in *Annales de Normandie* n° 1 (mars 1998), p. 33-65.

AGC : Lucien Musset, Les actes de Guillaume le Conquérant et de la Reine Mathilde pour les abbayes caennaises, MSAN XXXVII, Caen, 1967.

AJPA: Annuaire du Journal le Paysd'Auge, Pont-l'Évêque, 1936.

ANDG: Charles Bréard, L'Abbaye de Notre-Dame de Grestain de l'ordre de Saint-Benoît à l'ancien diocèse de Lisieux, A. Lestringant, Rouen, 1904.

ANMA: Léopold Delisle, Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen-Age, éd. A. Hérissey, Évreux, 1851.

ArM: archives municipales.

BL: François Neveux, *Bayeux et Lisieux, Villes épiscopales de Normandie à la fin du Moyen Âge*, Éditions du Lys, Caen, 1996.

- CC: carte de Cassini, 1753/1785.
- CCC: Cartulaire du Chapitre de Coutances, 13° s. [NPE]; Julie Fontanel, Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances, Archives départementales de la Manche, Saint-Lô, 2003.
- CM: cadastre moderne (20°/21° s.).
- CMS: Siméon Luce, Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468), Firmin-Didot, Paris, t. I, 1879: t. 2. 1883.
- CN: cadastre napoléonien.
- CNo: Léopold Delisle, *Le cartulaire* normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi, MSAN XVI, 2° série, 6° volume, Paris, 1852.
- CODS: Laurence Jean-Marie, Caen aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, Espace urbain, pouvoirs et société, Éditions La Mandragore, s.l., 2000.
- CPH: Guillaume-Stanislas Trebutien, Caen, précis de son histoire, ses monuments, son commerce et ses environs. Guide portatif et complet nécessaire pour bien connaître cette ancienne capitale de la Basse-Normandie, A. Hardel éditeur, Caen. 1855.
- CSTM: A. Deville, Cartulaire de la Sainte-Trinité du Mont de Rouen, in Collection des cartulaires de France, t. III, Paris, 1890, p. 403-487.
- DRA: Alain Champion, *Dictionnaire* des rues et monuments d'Alençon, Éditions Cénomane, Le Mans, 2003.
- DRPR: Nicétas Periaux, *Diction*naire indicateur et historique des rues et places de Rouen, Rouen, 1870.
- DTC: Célestin Hippeau, *Dictionnaire* topographique du département du Calvados, Imprimerie Nationale, Paris, 1883.
- DTE : Marquis de Blosseville, *Dic*tionnaire topographique du dé-

- partement de l'Eure, Imprimerie Nationale, Paris, 1878.
- EM: cartes d'État-Major (relevés de 1820 à 1866, mises à jour jusqu'à 1889; est de l'Eure et Seine-Maritime cartographiée entre 1818 et 1835, Basse-Normandie et ouest de l'Eure entre 1835 et 1845).
- EPEN: Jean Bigot sieur de Sommesnil, État des paroisses des élections de Normandie, 1612/1636 [BnF, ms. fr. 4620].
- GC: Gallia christiana, t. XI, Imprimerie Royale, Paris, 1759.
- GDC : Adolphe Joanne, Géographie du département du Calvados, Paris, 1880.
- GM: Google Maps, données cartographiques Tele Atlas, http:// maps.google.fr.
- HE: Orderic Vital, Historiæ ecclesiasticæ, 1123/1141, éd. Auguste Le Prévost et Léopold Delisle, Jules Renouard, Paris, t. I, 1838; t. II, 1840; t. III, 1845; t. IV, 1852; t. V, 1855.
- HEL: Henri de Formeville, Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux, 2 vol., E. Piel, Lisieux, 1873, réimpression Le Portulan, Luneray, 1971.
- IDN: Louis Du Bois, Itinéraire descriptif, historique et monumental des cinq départements de la Normandie, 2 vol., Mancel, Caen, 1828.
- IGN: cartes de l'Institut Géographique National (1: 25 000, 1: 100 000).
- INSEE: Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits de l'IN-SEE (Calvados, 1946; Manche 1954; Orne, 1954; Eure, 1946; Seine-Inférieure, 1946).
- JSG: Eugène Robillard de Beaurepaire et le Comte Auguste de Blangy, *Le Journal du Sire de Gouberville*, MSAN XXXI, Caen, 1892, et XXXII, Caen, 1895;

- rééd. Les Éditions des Champs, Bricqueboscq, 1993-1994.
- LXM: Olivier Buon, *Lisieux du début du XIII*\* s. au milieu du XIV\* s. Notes d'histoire urbaine, Caen, 1993 [mémoire de maîtrise dactylographié].
- MR I : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, Grands Rôles des Échiquiers de Normandie, première partie, MSAN XV, 2° série, 5° volume, Paris, 1845.
- MR II: Amédée Louis Léchaudé D'Anisy et Antoine Charma, *Magni Rotuli Scaccariæ Normanniæ sub regibus Angliæ*, pars secunda, MSAN XVI, 2° série, 6° volume, Paris, 1852.
- NCO: Louis Duval, Rapport sur l'orthographe des noms de commune du département de l'Orne, Alençon, 1903.
- NGB: *Normandie*, Guides Bleus Hachette, Paris, 1961, 1994.
- OSM: OpenStreetMap monde.
- PCAN: F. de La Brugère, *Plan de Caen*, Atlas National, Fayard, Paris, 1896.
- PCBF: plan de Caen dit plan de Belle-Forest, 1575, publié sous le titre "le vray Pourtraict de la ville de Caen" in RAVC.
- PCFB : François Bignon, plan de Caen, 1672, gravé d'après Jacques Gomboust.
- PCH: présentation d'un cheval au roi Henri IV, lors de son passage à Lisieux, 1605 [ASHL].
- PCNF: Nicolas de Fer, géographe de Sa Majesté Catolique et de Monseigneur le Dauphin avec privilege du Roy, *Plan de la Ville et du Chateau de Caën en Normandie*, 1705.
- PCou: L. Hermann, [Plan de] Coutances, 1921.
- PDC: Pouillé du Diocèse de Coutances, 1332, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de* Rouen. Recueil des Historiens

- de la France, Paris, 1903, p. 269-363.
- PLi : plan de Lillebonne, Mairie Info, 2018.
- PRJB : Jean de Beaurain, *Plan de Rouen*, 1750.
- PRM: *Plan de Rouen*, publication municipale, 2007.
- PRo : plans de Rouen, dates di-
- PTT: annuaire téléphonique des P & T, puis, par convention, de France Télécom / Les Pages Blanches.
- RADN: Marie Fauroux, Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066), MSAN XXXVI, Caen. 1961.
- RAH2: Léopold Delisle, *Recueil des actes de Henri II*, revu et publié par Élie Berger, Imprimerie Nationale, Paris, t. I, 1916, t. II, 1920, t. III, 1927.
- RAVC: Charles de Bourgueville, sieur du lieu de Bras, et de Brucourt, Les recherches et Antiquitez de la ville et Université de Caen, et lieux circonvoisins les plus remarquables, Caen, 1588.
- RCB : registre de la charité de Blangy-le-Château [14], 17°-18° s. [ArC].
- RDRO: Registre des délibérations de Rouen, 16° s. [ArM, registres A 10-11].
- RGG: Christophe Maneuvrier, Le registre de Guillaume Guerart, tabellion de Lisieux (1390-1393), Enquêtes Rurales 13, Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines, LII, Caen, 2010.
- RN: Thomas Duffus Hardy, Rotuli Normanniae in turri Londinensi asservati, Johanne et Henrico quinto Angliæ regibus, vol. I (1200-1205, 1417), Londres, 1835.
- RNF: Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, Rôles Normands et Français et autres pièces tirées

des archives de Londres par Bréquigny en 1764, 1765 et 1766, MSAN XXIII, 3° série, 3° volume, 1° partie, Paris, 1858.

RPCE: Bigot de Monville, Recueil des présidents, conseillers et autres officiers de l'échiquier et du parlement de Normandie (1499 à 1550), publié par M. G. A. Prévost, Société de l'histoire de Normandie, Lestringant, Rouen / Picard, Paris, 1905.

SVC : Site de la Ville de Caen, http:// www.ville-caen.fr

TLX : tabellionage de Lisieux [14], 15e-17e siècles [ADC 7E241]

### Répertoire alphabétique des formes citées

Pour davantage de lisibilité, les localisations indiquées ci-dessous sont celles qui ont été en usage jusqu'en 2014. On ne tiendra donc pas compte ici ni des nouveaux cantons, institués à cette date, ni des communes nouvelles, dont les dates de création varient. Les départements sont indiqués par leur numéro minéralogique.

### **Abréviations**

a : ancien(ne). auj. : aujourd'hui. ch.-l. : chef-lieu. chn : chemin. cn : canton. éc. : école f : ferme. h. : hameau. l.d. : lieu-dit. p. : page. r. : rue. rte : route.

### **Appellatifs**

COLLEGE. — au tour d'icelles sont des Colleges, Pedagogies, estudes, et plusieurs libraires 1588 RAVC 311 [Caen, 14].

ESCOLAGE, ESCOLLAGE. — Jean [...] Hurel, [...] demouran[t] en la parroisse de Saint Estienne de Courtainnes, ou bailliage d'Alencon, [...] povre escollier soy entremettant pour avoir sa povre vie et substentacion de fait d'escolage et de moustrer science et doctrine [...]; la nourreture et escollage et despense du dit enfant 1424 CMS | 161-162 § XL [Saint-Étienne-sur-Sarthe, auj. Saint-Aubin-de-Courteraie, 61].

escolle. — Il convient que vous me le gardez, nourriciez, gouvernez et doctrinez en vostre escolle bien et deuement 1424 CMS | 162 § XL [Saint-Étienne-sur-Sarthe, auj. Saint-Aubin-de-Courteraie, 61]. — les maisons où de present sont les grandes escolles [...]; ces escolles sont situees en vne haute rue au quartier de sainct Sauveur 1588 RAVC 310-311 [Caen, 14].

ESCOLLIER. — Jean [...] Hurel, [...] demouran[t] en la parroisse de
Saint Estienne de Courtainnes,
ou bailliage d'Alencon, [...] povre
escollier soy entremettant pour
avoir sa povre vie et substentacion de fait d'escolage et de
moustrer science et doctrine
1424 CMS | 161-162 § XL
[Saint-Étienne-sur-Sarthe, auj.
Saint-Aubin-de-Courteraie, 61].
— Lesquelles maisons ont été
faictes approprier pour l'vsage
des Docteurs, Regents et escolliers 1588 RAVC 311 [Caen, 14].

- ESTUDE. au tour d'icelles sont des Colleges, Pedagogies, estudes, et plusieurs libraires 1588 RAVC 311 [Caen, 14].
- ESTUDIANT. des Docteurs, et le Clauier d'icelle Vniversité ont les clefs [de la bibliothèque] pour la clorre et ouvrir aux estudians 1588 RAVC 311 [Caen, 14].
- MAGISTER. magister processit, quo docente philosophicarum ac divinarum litteratum bibliotheca efflusit. [...] Hoc magistro primitus Normanni litteratoriam artem perscrutati sunt 1123/1141 HE II 210 [Le Bec-Hellouin, 27].
- magistri scolarum. [gén.] Roberti magistri scolarum 1157/1159 CAP 225 § B 12 [Lisieux, 14]. Ivo magister scolarum ~1180 (?) RAH2 II 137 § DLVI [Bayeux (?), 14]. magister scolarum 1198/1216 CAP 375 § B 144 [Les Préaux, 27]. [acc.] Radulfum dictum Paste [lire Pasté], magistrum scolarum Constanciensem 1237 CCC

- 438 § 298 [Coutances, 50]. decanus, cantor et magister scolarum Abrincensis dyocesis 1235/1238 CCC 400 § 264 [Coutances, 50].
- MAISTRE D'ESCOLLE. Jehan Hurel, [...], maistre d'escolle 1424 CMS I 161-162 § XL [Saint-Étiennesur-Sarthe, auj. Saint-Aubin-de-Courteraie, 61].
- scola, schola. —[...] cum decimatu et scol[is] et omnibus aliis pertinenciis suis 1181/1182 RAH2 II 211 § DCVII [Aumale, 76]. — Hic [...] ab annis infantiæ in scholis liberalium artium studuit 1123/1141 HE II 209.
- scolarius. [abl.] Giraldo scolario ~1083/1085 AGC [paroisse du Bourg-l'Abbé, Caen, 14].
- scolasticus. [gén.] magistri Roberti de Campellis quondam scolastici Constanciensis 1248 CCC 424 § 285 [Coutances, 50]. — [abl.] magistro Herveo, scolastico Constantiensi 1274 CCC 394 § 255 [Coutances, 50].

### Anthroponymes

- DE SCOLA ROTHOMAGENSIS. Ab°hee [lire Abrahamæ] de Scola Rothom[agensis] [...] Jud[eus] 1203 RN 80 [Rouen, 76].
- ESCOLLANT. Ingulfus Escollant 11<sup>e</sup> s. CSTM 443 § XLII [Rouen, 76].
- LECOLLAND. h[eriti]ers Noel Lecolland 1823 CN [Arganchy, 14].
- LE DOI. ... *le Doi* 12<sup>e</sup> s. ACO [Caen, 14]. LE DOY. — ... *le Doy* 13<sup>e</sup> s. ACO [Caen, 14].
- LE Doys. in gardino Oliveri le Doys 1321 LXM 153 § CXXXIII [Lisieux, 14].
- MALAPRINS. maistre Robert Malaprins, docteur en medechine 1510 RDRO [Rouen, 76].
- MALDOIT. Ascelin Maldoit 1198 MR II 48a [bailliage d'Exmes, 61].
- MALDUICT. [gén.] Rodulfi Malduict 1037/1055 RADN 309

- § 134 [peut-être Saint-Wandrille-Rançon, 76].
- MALDUIT. [abl.] Hugone Malduit 1180 MR | 14a, Hugo Malduit 1198 MR || 49a [bailliage d'Exmes, 61].
- MALESART. le capitaine Malesart 1554 JSG II 75 [Cherbourg, 50].
- MALESARZ. [abl.] Radulfo Malesarz 1180 MR | 11b [bailliage du Cotentin, 50]. — Eustachius Malesarz 1198 MR || 49a [bailliage d'Exmes, 61].
- MALSAVEIR. [abl.] Godefrido Malsaveir ~1080/1083 AGC 109 § 14 [vers Caen, 14].
- MAUDUICT. Robert Mauduict d-16° s. BL 534 [bourgeois à Lisieux, 14]. — honneste homme Jacques Mauduict, sieur de la

Roziere 1605 PCH [Lisieux, 14]. — Marie Mauduict, veufve de feu Me Pierre Lambert, escuier, sieur de Formentin 1636 TLX [Lisieux, 14].

MAUDUIT. — Willelmus Mauduit
~1204 CNo 288b § 1079
[Saint-Martin, dans le Vexin
Normand, 27]. — Richart Mauduit, prevost des diz Templiers
1307 ANMA 724 [Bretteville-le-Rabet, 14]. — Thomas Mauduit 1332 PDC 300D [Étienville, 50]. — Jehan Mauduit, a pre-

sent demourant a Lisieux 1391 RGG 181 § 394 [Lisieux, 14]. — Michel Mauduit 1707 RCB 4 [Blangy-le-Château, 14].

MAUDUYCT. — Guillaume Mauduyct 1553 HEL I dcjv, Guillaume Mauduit 1571 HEL I dcjv [conseiller de ville à Lisieux, 14].

Scholastica, — Scholastica, filia Gaufridi dicti le Boucher 1272 CCC [Hautteville-Bocage, 50].

Scollandus. — signum Rogerii Scollandi 1040/~1050 RADN 281 § 117 n. 3.

### Odonymes et toponymes

Ancien Collège (Rue de l'), r. à Saint-Sever-Calvados, ch.-l. de cn, arr. de Vire, 14. — r Collège 1982, 1998 PTT, r Ancien Collège 2015 PTT, r de l ancien college 2022 IGN, Rue de l'Ancien Collège 2022 OSM.

Chaîne (Rue de la), a. r. à Caen, 14; actuelle rue Pasteur. — rue de la Chaîne 1855 CPH 26, rue de la Chaine 1896 PCAN.

Champ de l'École (Le), l.d. à Crocy, cn de Morteaux-Coulibœuf, 14. — champ de l'école 1824 CN.

Champ de l'École (Le), l.d. à Sainte-Honorine-du-Fay, cn d'Évrecy, 14. — Champ de l'Ecole 1828 CN.

Charles Perrault (Allée), r. à Aubevoye, cn de Gaillon, 27. — all Charles Perrault 2005 PTT, all charles perrault 2022 IGN, Allée Charles Perrault 2022 OSM.

Charles Perrault (École maternelle), éc. à Déville-lès-Rouen, cn de Mont-Saint-Aignan, 76. — Ecole Maternelle Charles Perrault 1983 PTT.

Charles Perrault (École maternelle), éc. à Écouché, ch.-l. de cn, arr. d'Argentan, 61. — École Maternelle Charles Perrault 2005, 2008 PTT. Charles Perrault (École maternelle), éc. à La Ferté-Macé, ch.-l. de cn, arr. d'Alençon, 61. — Ecole Maternelle Charles Perrault 2008 PTT

Collège (Le), l.d. à Pont-l'Évêque, arr. de Lisieux, 14. — *le collége* 1830 CN

Collège (Rue du), r. à Alençon, ch.-l. de dépt, 61. — rue du College 1772 DRA 102, Rue du Collége 1811 CN, r Collège 1986, 1998 PTT, rue du Collège 2009 PTT, r du college 2022 IGN, Rue du Collège 2022 OSM.

Cordeliers (Rue des), r. à Caen, 14.

— la rue merchiere qui est appellee la rue aux freres menours
1319 CODS 119 n. 58, in vico
vocato la rue des Freres Menoures 1421 RNF 168a § 960, rue
des cordeliers 1575 PCBF, la rue
des Cordeliers 1588 RAVC 28,
rue des Cordeliers 1672 PCFB,
1705 PCNF, 1855 CPH 26, 1880
GDC 53b, rue Cordeliers 1964
ACAA 379, 2009 SVC.

Cour de l'École (La), l.d. à Berville-la-Campagne, cn de Beaumont-le-Roger, 27. — cour Ecole 1985 PTT.

Cour de l'École (La), I.d. à Notre-

- Dame-de-Fresnay, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *la cour de l'école* 1835 CN, *Ecole* 1982, 1986 PTT.
- Cour de l'École (La), l.d. au Renouard, cn de Vimoutiers, 61. — la Cour de l'Ecole 1829 CN.
- Cour de l'École (La), l.d. à Vieux-Pont, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *la cour de l'ecole* 1834 CN.
- Croisiers (Rue des), r. à Caen, 14. rue des croisez 1575 PCBF, [rue] desdicts Croisiers 1588 RAVC 28, rue des Croisiers 1672 PCFB, 1855 CPH 26, 1896 PCAN, 1964 ACAA 386, 2009 SVC.
- Croix de l'École (La), l.d. à Geffosses, cn de Lessay, 50. — la Croix de l'Ecole 1823 CN, Croix de l'Ecole 1835/1845 EM, la Croix de L'Ecole 1954 INSEE, Croix Ecole 1978 PTT, la Croix de l'Ecole 1993 PTT, 2008 CM, la croix de l'ecole 2022 IGN.
- École (Petite rue de l'), r. à Bois-Guillaume, ch.-l. de cn, arr. de Rouen, 76. — Petite Rue de l'Ecole 1983 PTT, ptr de l ecole 2022 IGN, Petite Rue de l'École 2022 OSM.
- École (Rue de l'), a. r. à Alençon, ch.-l. de dépt, 61. — Rue de l'Ecole 1811 CN.
- École (Rue de l'), r. à Rouen, ch.-l. de dépt, 76. inter vicum scolarum grammaticalium 1293 DRPR 187 n. 1, rue de l'E[s]cole de Grantmaire s.d. DRPR 187, rue de l'Escole 1523/1541 [cité ~1650] RPCE 43, r. de l'Ecole 1750 PRJB, rue de l'Ecole 1847 PRo, rue de l'École 1870 DRPR 187, r. de l'Ecole 1920 PRo, rue de l'École 2007 PRM.
- École Normale (Impasse de l'), r. à Alençon, ch.-l. de dépt, 61. imp Ecole Normale 1986 PTT, impasse de l'École Normale 2009 PTT, Impasse de l'École Normale 2022 OSM.

- École Normale (Rue de l'), r. à Alençon, ch.-l. de dépt, 61. — r Ecole Normale 1986, 1998 PTT, rue de l'École Normale 2009 PTT, rue de l'École Normale 2022 OSM.
- Écoles (Sente des), r. à Aubigny, cn de Falaise-Nord, 14. — r Ecoles; sent Ecoles 1982 PTT, sente Ecoles 2015 PTT, sentier des Ecoles 2019 IGN, sen des ecoles 2022 IGN, Sente des Écoles 2022 OSM, Sente des Ecoles 2022 GM.
- Écoliers (Chemin des), chn à Amfreville-sur-Iton, cn de Louviers, 27. — chem Ecoliers 1985, 2005 PTT, che des ecoliers 2022 IGN, Chemin des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Chemin des), chn à Aubermesnil-Beaumais, cn d'Offranville, 76. — chem Ecoliers 1998 PTT, che des ecoliers 2022 IGN, Chemin des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Chemin des), chn à Courtomer, ch.-l. de cn, arr. d'Alençon, 61. — chem Ecoliers 2008 PTT, che des ecoliers 2022 IGN, Chemin des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Chemin des), chn à r. à Évrecy, ch.-l. de cn, arr. de Caen, 14. — chemin des Ecoliers 2020 IGN, che des ecoliers 2022 IGN, Chemin des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Chemin des), chn à Fontenay, cn de Montivilliers, 76. — chem Ecoliers 1998 PTT, che des ecoliers 2022 IGN, Chemin des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Chemin des), r. à Saint-Fromond, cn de Saint-Jean-de-Daye, 50. — chem Ecoliers 1993 PTT, che des ecoliers 2022 IGN, Chemin des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Chemin des), chn à Saint-Georges-des-Groseillers, cn de Flers, 61. — chem Ecoliers 1998, 2009 PTT, che des ecoliers 2022 IGN, Chemin des Écoliers 2022 OSM.

- Écoliers (Chemin des), chn à Sainte-Honorine-du-Fay, cn d'Évrecy, 14. — chemin de Flagy à S'e Honorine 1828 CN, C. R. 17 de Sainte-Honorine-du-Fay à Flagy 1961 CM, chemin des Ecoliers 2019 IGN, che des ecoliers 2022 IGN, Chemin des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Chemin des), chn à Saint-Samson-de-Bonfossé, cn de Canisy, 50. — Chemin des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Passage des), r. à Falaise, ch.-l. de cn, arr. de Caen, 14. pass Ecoliers 1982 PTT, pas des ecoliers 2022 IGN, Passage des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Passage des), r. à Messei, ch.-l. de cn, arr. d'Argentan, 61. — pass Ecoliers 1986 PTT, Passage des Ecoles 2008 CM, pass Ecoliers 2009 PTT, pas des Ecoliers 2022 IGN, Passage des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Rue des), r. aux Aspres, cn de Moulins-la-Marche, 61. — r Ecoliers 2009 PTT, rue des écoles 2009 CM, r des ecoliers 2022 IGN, Rue des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Rue des), r. à Saint-Samson-de-Bonfossé, cn de Canisy, 50. — r Ecoliers 1993 PTT, Rue des Écoliers 2022 OSM.
- Écoliers (Sente des), chn à Acquigny, cn de Louviers, 27. — sent Ecoliers 1985, 2005 PTT, sen des ecoliers 2022 IGN.
- Escholiers (Rue des), r. à Rânes, cn d'Écouché, 61. — r Escholiers; r Escholliers; r Ecoliers 1986 PTT, Rue des Escholiers 2008 CM, r Escholiers 2009 PTT, r des escholiers 2022 IGN, Rue des Escholiers 2022 OSM.
- Lycée (Rue du), r. à Coutances, ch.-l. d'arr., 50. — Rue de la Filanderie 1834 CN [partie ouest], R. Passe-Maire 1921 r PCou [par-

- tie est], *r Lycée* 1978, 1993 PTT, *R. du Lycée* 1994 NGB, *r lycee* 2022 IGN, *Rue du Lycée* 2022 OSM.
- Lycée (Rue du), r. à Lillebonne, ch.-l. de cn, arr. du Havre, 76. — rue du Lycée 2018 r PLi, r du lycee 2022 IGN, Rue du Lycée 2022 OSM.
- Lycée Agricole (Allée du), r. à Auzebosc, cn d'Yvetot, 76. — all du lycee agricole 2022 IGN, Allée du Lycée Agricole 2022 OSM.
- Lycées (Rue des), r. à Granville, ch.-l. de cn, 50. — r Lycées 1993 PTT, r des lycees 2022 IGN, Rue des Lycées 2022 OSM.
- Maison de l'École (La), Villers-sur-Mer, cn de Trouville-sur-Mer, 14. — *la Maison de L'école* 2004 PTT.
- Maternelle (Impasse de la), r. à Aubevoye, cn de Gaillon, 27. imp Maternelle 1985 PTT.
- Prés de l'École (Les), Fatouville-Grestain, cn de Beuzeville, 27. — Prés de l'école 2005 PTT.
- Quatre Nations (Les), h. à Collevillesur-Mer, cn de Trévières, 14. les Quatre-Nations 1883 DTC.
  - → Chemin des Quatre Nations, chn à Colleville-sur-Mer, cn de Trévières, 14. C<sup>in</sup> R<sup>oi</sup> N° 29 dit des quatre-Nations 1965 CM.
- Quatre Nations (Les), f. et mr à Cricqueville-en-Auge, cn de Dozulé, 14. la Clôture du Pressoir 1828 f / CN, ferme des Quatre Nations 1982 PTT, les Quatre Nations 1989 IGN, ferme 4 Nations 2001, 2003 PTT, les Quatre Nations 2022 IGN, les Quatre Nations; Manoir dit des Quatre Nations 2022 / mr OSM.
- Quatre Nations (Les), h. à La Haye-Malherbe, cn de Louviers, 27. — les Quatre-Nations 1878 DTE, cours 4 Nations 1985 PTT, Cours Quatre Nations 1985, 1998 PTT.

- Quatre Nations (Les), h. à Longraye, cn de Caumont-l'Éventé, 14. les Quatre Nations 1831 CN, les Quatre-Nations 1883 DTC, les Quatre Nations 1946 INSEE, ham Quatre Saisons [sic] 1982 PTT, ham Quatre Nations 1982, 1988 PTT, 4 Nations 1988 PTT, les Quatre Nations 1988, 2003 PTT, 2022 IGN.
- Quatre Nations (Les), h. à Ozeville, cn de Montebourg, 50. — Les quatre nations 1801 CN, les quatres Nations 1835/1845 EM, les Quatre Nations 1991, 2022 IGN.
- Ouatre Nations (Les), h. à Pennedepie, cn de Honfleur, 14. — les Quatre Nations 1808 CN, les quatre nations 1835/1845 EM, les Quatre-Nations 1883 DTC, 1924 AAEH 203, 1936 AJPA 186. Ouatre Nations 1946 IN-SEE, les Quatre-Nations 1951 AAIH 205. [hameau] Ouatres-Nations 1964 ACAA 1321. les Ouatre Nations 1982 PTT, 1992 IGN, 2003 PTT, quart Ouatre Nations 1982 PTT, ham quatre Nations 2003 PTT, les **Ouatre Nations 2022 IGN.** 
  - → Chemin des Quatre Nations, chn à Pennedepie, cn de Honfleur, 14. chem Quatre Nations 1982 PTT, che des quatre nations 2022 IGN, Chemin des Quatre Nations 2022 OSM.
- Quatre Nations (Les), I.d. à Saint-Martin-de-Fresnay, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — le lieu Val; cour du lieu Val 1835 CN, la Cour-des-Quatre-Nations 1883 DTC, les Quatre Nations 1977 IGN, les 4 Nations 1988 PTT, les Quatre Nations 2022 IGN, Cour des Quatre Nations 2022 GM.
  - → Route des Quatre Nations, rte à Saint-Martin-de-Fresnay, cn de Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — rte Quatre Nations

- 1982, 1984 PTT.
- Quatre Nations (Les), h. à Sommervieu, cn de Bayeux, 14. — les 4 Nations 1753/1785 CC, les 4 nations 1809 CN, les Ouatre-Nations 1883 DTC.
- Quatre Nations (Les), h. à Sully, cn de Bayeux, 14. — *les Quatre-Nations* 1883 DTC.
- Quatre Nations (Les), h. à Sully, cn de Bayeux, et Tour-en-Bessin, cn de Trévières, 14. — les Quatre-Nations 1883 DTC, les Quatre Nations 2003 PTT.
  - → Chemin des Quatre Nations, chn à Tour-en-Bessin, cn de Trévières, 14. che des quatre nations 2022 IGN, Chem. des 4 Nations 2022 GM.
  - → Rue des Quatre Nations, r. à Tour-en-Bessin, cn de Trévières, 14. — Voie communale 4 Nations 1982 PTT, r Quatre Nations 2003 PTT, Rue des 4 Nations 2022 OSM, GM.
- Quatre Nations (Cour des), h. à Agy, cn de Bayeux, 14. — la Courdes-Ouatre-Nations 1883 DTC.
- Quatre Nations (Cour des), l.d. à Croissanville, cn de Mézidon, 14. — Cour des 4 nations; Cour des 4 Nations 1812 CN.
- Quatre Nations (Cour des), r. à Grandcamp-Maisy, cn d'Isigny-sur-Mer, 14. — Cour Quatre Nations 1982, 2003 PTT, cours Quatre Nations 1982, 1998 PTT, cour des quatre nations 2022 IGN, Cour des Quatre Nations 2022 GM, Cours des Quatre Nations 2022 OSM.
- Quatre Nations (Cour des), r. à Longues-sur-Mer, cn de Ryes, 14. — Cour 4 Nations 2003 PTT, cour des 4 nations 2022 IGN, Cour des Quatre Nations 2022 OSM.
- Quatre Nations (Impasse des), r. à Louviers, ch.-l. de cn, arr. d'Évreux, 27. — impasse des Quatre-Nations 1878 DTE.

### Écoles, maîtres et écoliers dans l'onomastique normande

- Quatre Nations (Rue des), r. à Cheux, cn de Bretteville-l'Orgueilleuse, 14. V. c. n° 211 dit de La Maisonnette CM, 1992, imp 4 Nations 2014 PTT, rue des Quatres Nations 2017 r GM, Rue des Quatre Nations 2022 OSM, r des quatre nations; imp des quatre nations 2022 IGN.
- Sainte-Scolasse-sur-Sarthe, cn de Courtomer, 61. Sancta Scolastica ~1050 RADN 292 § 122, n. x, 1097 NCO 48, 1123/1141 HE III 40, ecclesia S. Scholasticæ 1199 GC XI Instr. 169B, Sainte Escolasse 1324 ANDG 415 § CXVII, 1403 NCO 49, Ste. Scolase 1612/1636 EPEN, Ste. Scolasse-sur-Sarthe 1828 IDN 558.
- Scolaris (Résidence), Caen, ch.-l. de dépt, 14. — *résid Scolaris* 1998 PTT.
- Terres de l'École (Les), I.d. à Bailleul

- > Bailleul-Neuville, cn de Londinières, 76. *Terres de L'Ecole* 1823 CN.
- Vieille École (La), Montfarville, cn de Quettehou, 50. — *la Vieille École* 1993 PTT.
- Vieille École (Rue de la), r. à Montfarville, cn de Quettehou, 50. r Vieille Ecole 1978 PTT.
- Vieux Collège (Rue du), r. à Vire, ch.-l. d'arr., 14. — r Vieux Collège 1982, 2015 PTT, r du vieux college 2022 IGN, Rue du Vieux Collège 2022 OSM.
- Voie aux Écoliers (La), l.d. à Banville, cn de Ryes, 14. — Voies aux écoliers 1808 CN, Voie aux Ecoliers 1809 CN.
- Voie Bachelière, r. à Val-de-Reuil, cn de Pont-de-l'Arche, 27. — Voie Bachelière 2005 PTT, voi bacheliere 2022 IGN, Voie Bachelière 2022 OSM].

# Le Foyer rural du Billot

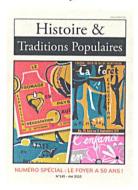
- 1970. Création du « Foyer Rural des Jeunes et d'Éducation Populaire ». Activités : tennis de table, ciné-club, bibliobus, arts plastiques, atelier peinture, théâtre, randonnées, après-midi pour les anciens...
- **1974**. Première exposition dans la salle des fêtes, Hier et aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge, réalisée par les élèves de l'école, les parents d'élèves et les membres du Foyer.
- 1975. La pomme et le cidre en Pays d'Auge
- 1976. La forêt
- 1977. Le cheval en Pays d'Auge
- 1978. Les repas d'antan
- 1980. L'enfant en Pays d'Auge
- 1981. L'école rurale d'autrefois, expo permanente
- 1982. La maison rurale et ses artisans
- 1983. En mars, sortie du tout premier numéro du bulletin *Histoire et Traditions Populaires*. Rapidement, 230 personnes s'y abonnent.
- **1983**. Saint-Georges-en-Auge, histoire d'un village (avec la municipalité)

#### HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N°149

- 1984. Femmes du Pays d'Auge
- **1985**. Achat d'un bâtiment agricole qui, restauré, sera désormais utilisé pour les futures expositions et les activités du Foyer.
- **1986**. Première exposition dans notre nouveau Foyer, *Du blé au pain*.
- 1987. Paysans du sud Pays d'Auge
- 1988. L'art de soigner en Pays d'Auge
- 1989. L'élevage en Pays d'Auge
- 1990. De la forge à l'atelier
- 1991. Les artisans du cuir
- 1992. La céramique en Pays d'Auge
- 1993. De la fibre à la toile
- 1994. Il était une fois le jardin
- 1995. En assemblée générale, le conseil d'administration décide d'un nouvelle dénomination de l'association, qui devient « Foyer Rural du Billot, Histoire et Traditions populaires ».
- 1995. L'art de plaire en Pays d'Auge
- 1996. Chauffage et éclairage en Pays d'Auge
- 1997. Le mariage en Pays d'Auge
- 1998. Naître et grandir en Pays d'Auge
- 1999. Le Fayel, une famille, une ferme, un village
- 2000. Les artisans du bois : du sabot à la maison
- 2001. Jeux, fêtes et réjouissances
- 2002. Les roches, extraction et utilisation
- 2003. La communication en Pays d'Auge
- **2004**. Le Billot, mon village en 1900
- **2005**. De la soupe de graisse au bourdelot, la cuisine de nos grand-mères
- 2006. Lessives et beaux linges d'autrefois

### Le Foyer rural du Billot

- **2007**. Rites et cérémonies : le baptême, la communion, le mariage
- **2008**. *La forêt*. À l'occasion de cette exposition, le catalogue de l'exposition devient un livre imprimé.
- 2009. Marie, fermière du Pays d'Auge
- 2010. Petits métiers oubliés du Pays d'Auge
- 2011. Le cheval
- 2012. Petite histoire des boissons en Pays d'Auge
- 2013. Histoires d'eau en Pays d'Auge
- 2014. Enfants du Pays d'Auge
- 2015. La vie quotidienne au fil des saisons
- 2016. Les arts du feu en Pays d'Auge
- 2017. Il était une fois le blé
- 2018. Un manoir en Pays d'Auge
- 2019. Auprès de mon arbre
- 2020. L'exposition Boire et manger en Pays d'Auge, l'art de la table au début du xxº siècle, est annulée en raison de l'épidémie de Covid-19. Parution du numéro spécial d'HTP pour les cinquante ans du Foyer.



2022. Il était une fois le maître d'école dans son village

# Remerciements

L'exposition « Il était une fois un maître d'école dans son village » a été réalisée grâce à la participation de l'Agglomération de Communes de Lisieux, de la commune de St Pierre en Auge et des associations : Société historique de Lisieux, Société historique de Livarot, Montviette-Nature, Randonnées et Patrimoine de la Viette et de l'Oudon (RPVO).

Merci aux membres du Conseil d'Administration du Foyer et tout particulièrement à M. Dufresne, menuisier-ébéniste à Saint-Pierre-en-Auge, qui a réalisé les silhouettes, ainsi qu'à Michel Clémence et Annie Noret.

Merci à Arno Maneuvrier pour le secrétariat d'édition et la mise en page du présent ouvrage.

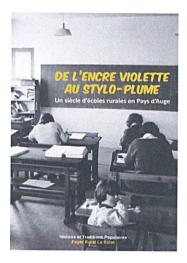
Merci enfin aux prêteurs qui ont permis la réalisation de cette exposition :

BARA Jean-Luc Écajeul
BAYOU Jean-Romain Montpinçon
BERTRAND Lucien St Georges en Auge
BORDEAUX Dominique St Martin de Fresnay
BOUILLÉ Arlette et Yvon Mondeville
CHANU Maÿ et Michel Les Autels St-Bazile
CLÉMENCE Michel Vieux-Fumé
COULON Marcel St Pierre en Auge
DENIS Monique Berville
DORLÉANS Christiane Montpinçon
FERRAND Brigitte St Pierre en Auge
FRANÇOIS Françoise St Pierre en Auge
GALLOU Roselyne et Jean-Pierre Livarot

GUILLIN Chantal et Gérard
GODET Mauricette Neuville sur Touques
HUET Ginette
LALIZEL Daniel Ifs
LAUNAY Alain Épaney
MANEUVRIER Danie le Billot
MARIE Bernard Ménil-Hubert sur Orne
PFLIEGER Pierre
RÉGNIER Max Beuvilliers
ROBERT Christophe St Martin de Fresnay
ROBERT Yves Lisieux
SAINT Michèle Cheux
TRAMBLAIS Françoise et Jean Livarot

## De l'encre violette au stylo-plume

En 2017, le Foyer Rural du Billot publiait De l'encre violette au stylo-plume, un siècle d'écoles rurales en Pays d'Auge. Au sommaire, les «souvenirs de l'école de Saint-Martinde-Fresnay», les registres matricules des écoles du canton, les fêtes scolaires. le «certif» et le verre de lait, ou encore les souvenirs des «instits» du Billot. Ce numéro spécial hors-série n'était pas compris dans l'abonnement. Les lecteurs



souhaitant se le procurer peuvent s'adresser au Foyer.

ISSN 0298-6728 Numéro 149 / juin 2022 Imprimé en Pologne par BooksFactory Dépôt légal : juin 2022